



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 - Fax 04-77-64-58-14

Avril 2013

site Web [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr) Mail: [mairie-stromainlamotte@voila.fr](mailto:mairie-stromainlamotte@voila.fr) ou [le-petit-curieux@laposte.net](mailto:le-petit-curieux@laposte.net)

# LE p'tit Curieux

N°43

ST ROMAIN



ST ROMAIN LA MOTTE (Loire) - Place de l'Église



DOSSIER :  
PETITS METIERS D'AUTREFOIS.

## SOMMAIRE

4

- Budget primitif 2013.
- Voeux de M. le Maire.
- Radar pédagogique.
- Local Technique.
- WC cimetière.
- Salle ERA.
- Fleurissement.
- Hall médiathèque.
- Changement rythme scolaire.
- MARPA.

13

- Roannais agglomération.
- Métiers d'antan
  - Textile,
  - Bois,
  - Métal,
  - Cuir,
  - Forêt et village.

16

- Souvenirs de métiers à Saint Romain.
- Métiers.
- Outils.

19

- Nouvelle association.
- Cérémonie des déportés.
- Ensemble rénovons notre église.
- Cyclisme.
- La foire.
- Médiathèque: livres sur les métiers.
- Jardinage: la pomme de terre.
- Une école dynamique.
- Nouveau commerce

30

- Amicale boule.
- Loisirs Danse.
- Union sportive Filerin.
- Fête de la musique

32

- Bas du fossé.
- Neige.
- Platane.
- Poisson d'avril.

33

- Henri Pegon et les associations.

34

- Détendez vous.

35

- Courrier des lecteurs.
- Réponses aux jeux.



# PUVILLAND Frédéric



CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION  
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES  
DEMOUSSAGES TOITURES

42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84

42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL : 09 64 03 08 33 / FAX : 04 77 60 32 78



Jacques DUPIERRIS

## " L'EDITO "

Beaucoup d'entre vous se posent la question de savoir pourquoi André Danière signe encore cet édito du « Petit Curieux », alors que dans le numéro précédent il annonçait sa volonté de quitter ses fonctions de maire.

L'absence de réponse de Mme la Préfète équivalent à une non-acceptation de ma demande de démission ainsi que certains évènements m'ont conduit à ne pas poursuivre cette procédure.

En effet, la mise en place de la réforme territoriale tant en interne au sein de notre conseil municipal que globalement sur le Roannais m'a amené à une réflexion sur les conséquences pour notre village en cette année où l'intérêt communautaire sera défini par rapport aux compétences dévolues à « Roannais Agglomération ».

Celles-ci ne seront pas profondément remises en cause après le renouvellement des conseils municipaux en 2014, contrairement à ce que pensent certains conseillers, dont l'expérience en la matière fait défaut.

La poursuite de mon mandat jusqu'à son terme répond aussi à des problématiques communales conjoncturelles qui auraient pu retarder l'évolution de certains projets :

- le lancement des travaux de rénovation de l'église par l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée d'organiser la mise en concurrence des entreprises dans les prochaines semaines.
- la Marpa (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) dont 2013 constitue une étape importante avec le dépôt auprès du Conseil Général de l'appel à projet et la consultation des architectes par le bailleur social, l'équipe chargée de la maîtrise d'ouvrage devant être désignée au cours de cette année.
- la révision du Plan Local d'Urbanisme décidée en mai pour laquelle un choix sera fait parmi différents cabinets d'urbanisme afin d'en amorcer l'étude à l'automne avec le concours d'une commission municipale.

Enfin, j'ai été très sensible aux difficultés rencontrées depuis le début de l'année par le Centre de Loisirs. Nous avons travaillé en lien avec les autres partenaires institutionnels, principalement Roannais Agglomération, pour réaliser avec les membres de l'association un audit fonctionnel et financier. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions le 3 juin et a la charge de donner un nouveau souffle à cette structure qui a exigé beaucoup de mon énergie lors de sa mise en œuvre, dans le cadre des compétences de la commune et de l'intercommunalité. Il était essentiel de sauver et pérenniser ce service indispensable aux familles.

La mise en application d'une réforme importante, celle des nouveaux rythmes scolaires, obligatoire en septembre 2014, sera mise en chantier prochainement avec le concours de la nouvelle directrice du centre de Loisirs, en concertation avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves.

Le Maire,  
André DANIERE

## BUDGET COMMUNAL 8

Il s'agit du budget primitif qui doit être voté chaque année avant le 31 mars.

Pour vous permettre de comparer, nous vous proposons de vous reporter au P'tit curieux du mois d'avril 2009.

La charge des taux communaux est cette année de 2,5% et reste bien en dessous de la moyenne départementale.

Les données 2012 donnent:

Taxe d'habitation: moyenne départementale

23,14% commune 7,58% (pour 2012: 8,07%)

Taxe foncière (bâti): moyenne départementale

21,74% commune 12,63% (pour 2012: 13,45%)

Taxe foncière (non bâti): moyenne

départementale 42,09% commune 30,36% (pour

2012: 32,32%)

Reportez-vous en fin d'article pour comprendre l'impact de la communauté d'agglomération sur les taux.



Notons que le virement à

l'investissement est passé de 136 888 euros en 2012 à 163 308 en 2013.

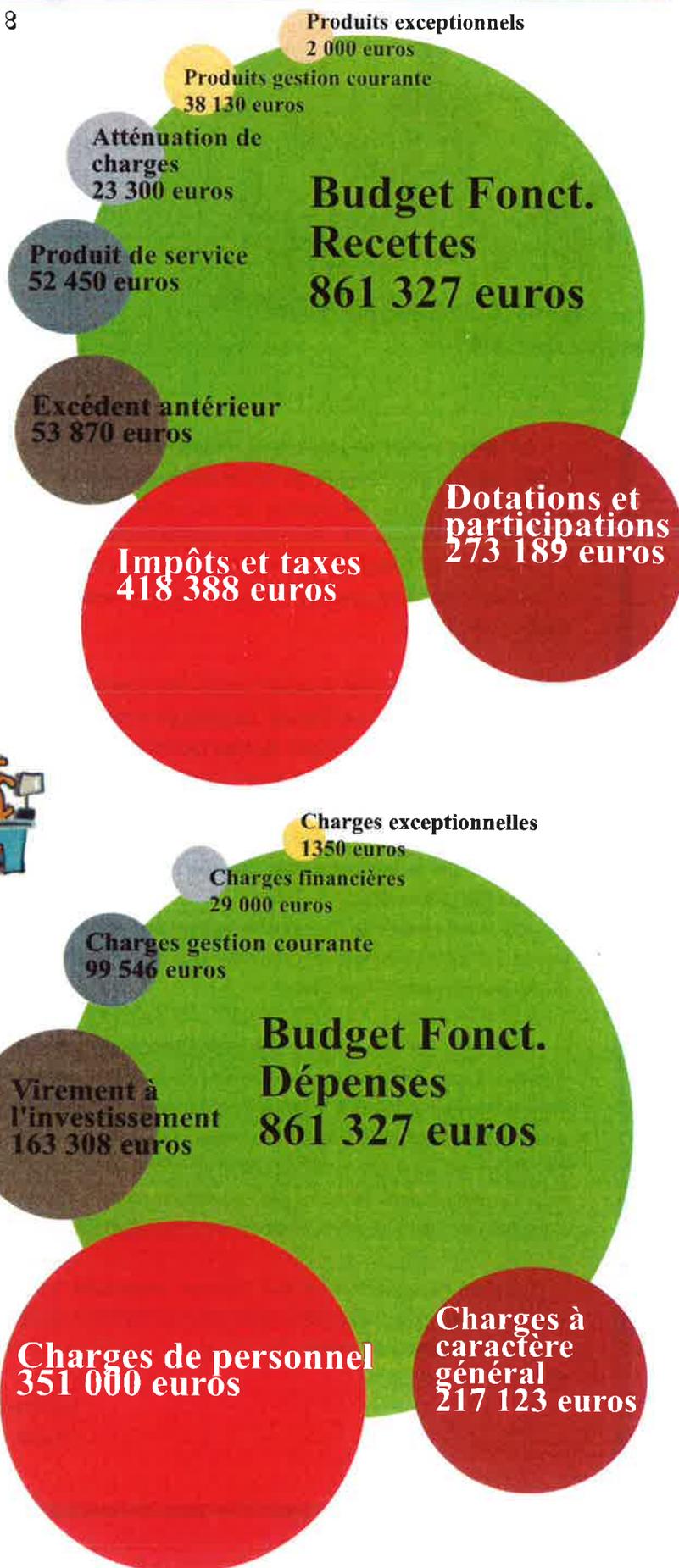
Notre capacité d'autofinancement

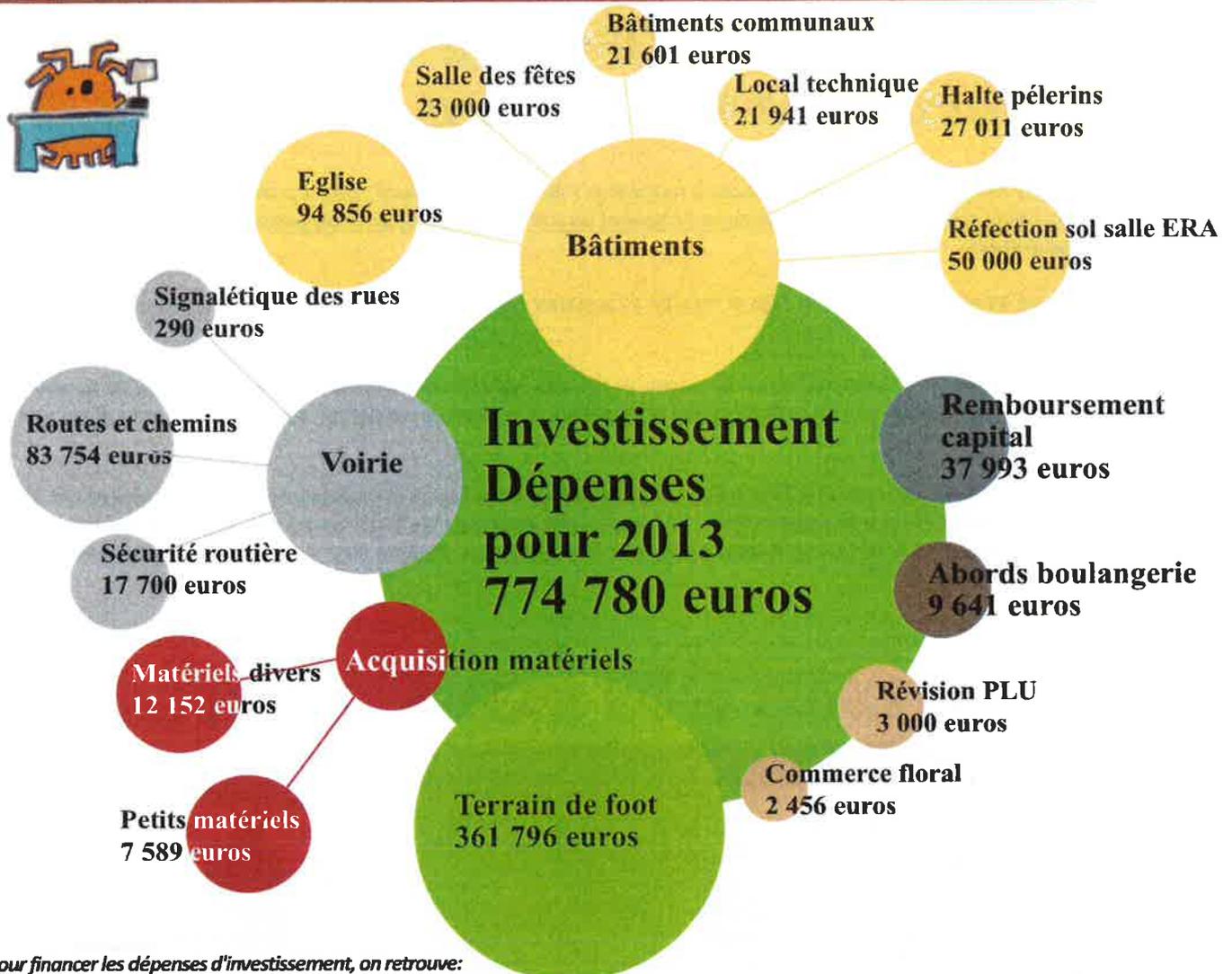
augmente, ce qui permet d'augmenter

l'investissement et accroît nos

possibilités d'emprunts.

A part le virement à l'investissement, seule la charge de personnel augmente.





**Pour financer les dépenses d'investissement, on retrouve:**

- le prélèvement de **163 308 €** dégagé par la section du fonctionnement.
- le remboursement TVA de **20 774 €** sur les opérations effectuées en 2011.
- la TLE (Taxe Locale d'Équipement) de **15 527 €** perçue suite aux constructions nouvelles. Elle est devenue depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012 la Taxe d'Aménagement (TA).
- les subventions de **101 709 €** provenant du département et de l'association "rénovons notre église" pour la réfection de l'église.
- le report de recette inscrit en 2012 de **163 713 €**.
- l'excédent d'investissement de **152 964 €**.
- l'excédent partiel de fonctionnement de **153 365 €**. C'est une réserve dont une partie équilibre l'investissement et le reste retourne au fonctionnement.

A côté du budget communal, afin de faciliter la compréhension, trois autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

**Budget activités commerciales: 12 118 € en fonctionnement et 144 126 € en investissement**

**Budget logements communaux: 13 890 € en fonctionnement et 17 137 € en investissement**

**Budget assainissement: 75 388 € en fonctionnement et 156 924 € en investissement.**

**Le budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'établit en recettes et en dépenses à 8 500 euros.**

A noter, que grâce aux activités réalisées courant 2012 (concours de belote, grille, donations diverses), le CCAS équilibre son budget sans dotation de la commune.

## TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT A ROANNAIS AGGLOMERATION

Depuis le 1er avril 2013, Roannais Agglomération exerce la compétence « Assainissement collectif » pour la partie gestion des Eaux Usées, celle des Eaux pluviales restant de la compétence de la commune. Ce transfert découle des dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2012 créant Roannais Agglomération.

La délégation est assurée par Roannaise de l'Eau et l'exercice de la gestion régie par convention de mise à disposition partielle du personnel technique et administratif.

La commune doit rencontrer à l'automne prochain les services de Roannais Agglomération, Roannaise de l'Eau et Trésorerie de Renaison pour l'établissement d'un procès-verbal de mise à disposition des biens relatifs à ce domaine de compétence (canalisations, ouvrages divers, entretien des lagunes, etc.).

Le curage des lagunes commencé en 2011 et freiné par le manque de surfaces d'épandage et les conditions météorologiques défavorables 2012 se poursuit avec la nouvelle communauté d'agglomération. Un nouveau plan d'épandage des boues des lagunes du Bourg et des Baraques avec quatre agriculteurs volontaires a été reçu en Préfecture le 22 mai 2013. Les travaux devraient donc être relancés par SEDE Environnement à l'automne prochain.

## VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL.



Cette année, Monsieur le Maire empêché, a délégué le premier adjoint afin de présenter en son nom et au nom de tout le conseil municipal les vœux à l'ensemble de la population Saint Romanaise. Après les discours officiels, l'oeuvre réalisée et offerte à la commune par Daniel Dégoutte est dévoilée. Il s'agit d'oiseaux géants, réalisés avec des pièces d'anciens matériels agricoles, seconde vie pour ces objets familiers aux habitants de ce village encore très rural. L'artiste développe et décrit le concept sorti de son imagination: des oiseaux migrateurs se posent sur le sol de notre commune et, trouvant le climat favorable, s'y installent définitivement. Tout un symbole pour les anciens, les nouveaux et les futurs habitants de notre commune. Présentation est aussi faite des nouveaux habitants auxquels est offerte la chanson de Saint Romain (air de la Paimpolaise). L'occasion était toute trouvée pour que chacun entonne cette chanson écrite par Louis Joubert, ancien habitant. Tous se sont enfin retrouvés autour d'un verre, quoi de mieux pour se souhaiter une très bonne année.

Quand les plus jeunes aident au nettoyage...

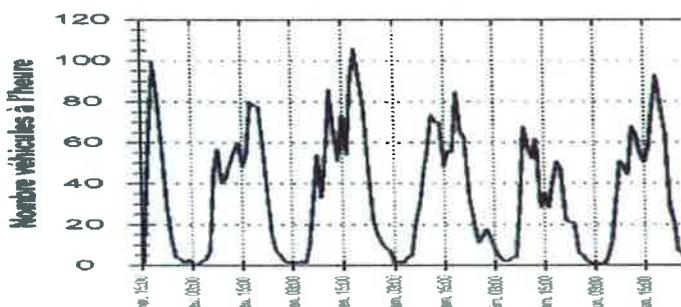
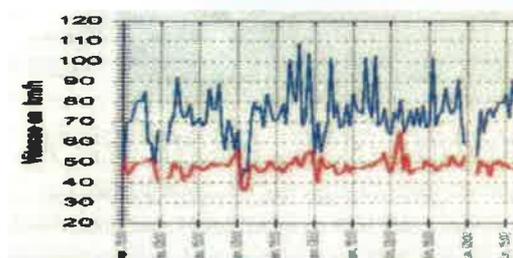
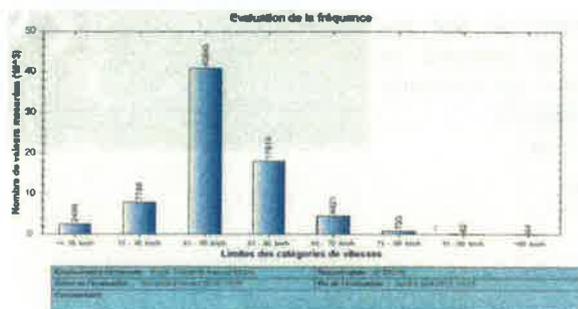
## UN RADAR PLUS QUE PEDAGOGIQUE.

Plus qu'un radar pédagogique, il s'agit d'un véritable outil servant à connaître le nombre de véhicules, leur vitesse ainsi que la répartition dans le temps des passages.

Toutes ces informations stockées sont récupérées puis analysées sur ordinateur. Il est ainsi possible d'analyser précisément les flux de circulation afin de prévoir et aménager la voirie.

Notre radar fonctionne sur batterie ce qui permet de le déplacer. Les données sont stockées pendant un mois. Passé ce délai, elles sont perdues.

Pour exemple, 12 341 véhicules ont circulé devant la mairie en direction du bourg entre le mercredi 20 mars et le lundi 8 avril.



Les trois graphes montrent les différents relevés que l'on peut obtenir:

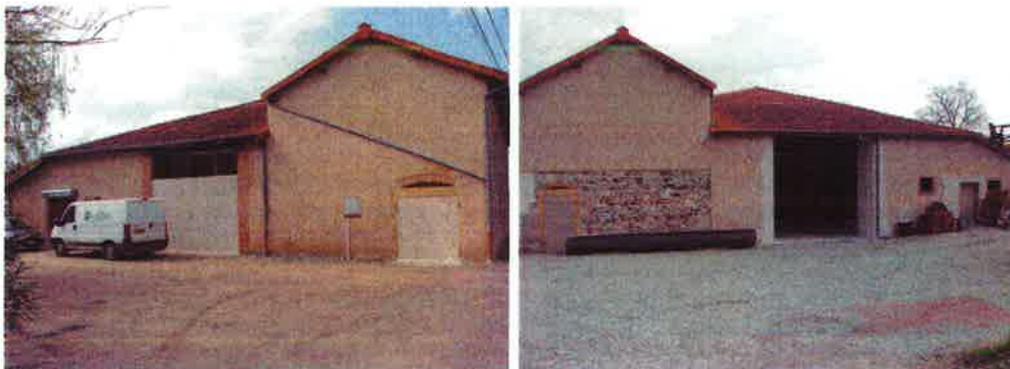
- Histogramme donnant le nombre de voitures en fonction de la vitesse. On voit qu'en grande majorité, la vitesse est respectée.
- Une courbe donnant la vitesse en fonction de l'heure. On voit que les plus grandes vitesses sont relevées en fin de journée et pendant la nuit.
- Enfin le nombre de voitures circulant en fonction de l'heure. On voit que le maximum s'établit vers 17h. Ce qui est normal puisque le radar est placé dans le sens Roanne le bourg.

## LOCAL TECHNIQUE MUNICIPAL : DU PLAN A LA REALISATION.

Dans le cadre du COCA, les travaux programmés pour 2012 ont été achevés en ce début d'année.

Le P'tit curieux d'avril 2012 avait présenté le projet et son financement. L'entreprise Vieira a assuré la maçonnerie : réfection de la dalle, création de l'ouverture côté Ouest et obstruction côté Est.

Une clôture sera posée côté Est pour séparer le bâtiment communal de la propriété mitoyenne.



## WC ET ABRI DU CIMETIERE : EN VOIE D'ACHEVEMENT.



Le WC du cimetière bientôt en service  
Après une longue interruption, il a fallu reprendre le chantier. L'entreprise Vieira Maçonnerie a enduit les murs d'une couleur claire et coulé une dalle béton pour permettre son accessibilité. Montant des travaux HT 2038.84€. À l'intérieur, sera ouvert au public un espace à la norme handicapée avec WC surélevé, lavabo et urinoir. En plus des sanitaires, des travaux de plomberie et zinguerie ont été réalisés par l'entreprise Puvilland F montant HT 2330.37 €. Un banc sera disposé sous l'abri.



## LA SALLE ERA FAIT SOL NEUF.

L'usure avancée des dalles de la salle ERA nécessitait une réfection.

Le conseil municipal a opté pour un sol polyvalent susceptible d'accueillir activités sportives et non sportives. L'entreprise Aubonnet a donc installé un taraflex polyvalent d'une épaisseur de 6,2mm qui résiste aux charges lourdes, à l'abrasion et au poinçonnement.

Après ragréage du sol, le revêtement bicolore a été placé par bandes soudées à chaud.

Bien que d'un entretien aisé, cette surface qui représente un investissement de 50 000€ nécessite de la part de chacun des précautions élémentaires afin de prolonger sa durée de vie.



Yves Troussière continue son activité au sein de la commune. Son contrat est prolongé de dix mois jusqu'au 15 février 2014.

Suite à l'accident de Nicolas, Philippe Girardon assurera l'intérim. Il travaillera sur notre commune les mardis, mercredis et jeudis jusqu'au rétablissement complet de Nicolas.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



## FLEURISSEMENT :

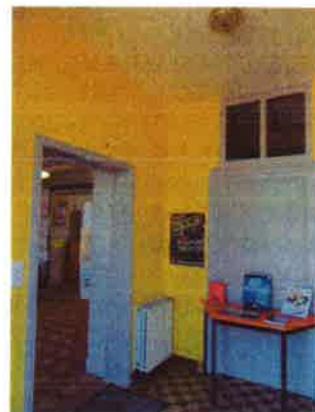


## NOUVEAU LOOK DU HALL D'ENTREE POSTE MEDIATHEQUE.



La rénovation du hall d'entrée a été réalisée par l'entreprise Mousserin en ce début d'année. Les nouvelles couleurs (jaune et gris) éclairent cette entrée pour accueillir plus agréablement le public.

Dans le même temps, une remise aux normes de l'électricité a été effectuée par l'entreprise Fessy-Biosset.



## CHANGEMENT DU RYTHME SCOLAIRE REPORTE EN 2014.

Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale, prévoit, avec sa réforme des rythmes scolaires, le retour à la semaine de 4,5 jours pour les écoles primaires, mais laisse le choix aux communes d'appliquer ce décret en 2013 ou 2014.

Après rencontre avec les différents

partenaires et enquête auprès des familles, le Conseil Municipal, réuni le 21 mars 2013, a demandé, à l'unanimité, le report de cette réforme à la rentrée 2014.

Le but de la commune est de mettre en place la réforme du mieux possible en rencontrant l'adhésion d'un maximum de familles. Elle

souhaite qu'une concertation la plus large possible de tous les acteurs soit mise en place. Pour cela, il est donc convenu que la commission école constituera un groupe de travail pour mettre en place la réforme en y associant tous les partenaires.

## MARPA : VERS LA CONCRETISATION.

Dans le précédent numéro, nous vous avons informés sur l'évolution depuis l'assemblée constituante qui a élu le conseil d'administration, lui-même formant le bureau. Nous avons aussi listé les personnes impliquées dans ces structures.

La phase suivante a été le choix du bailleur social. Sur les deux candidats : « Roanne habitat » et « Le toit familial », le conseil d'administration a retenu le premier.

Roanne habitat est donc chargé d'établir le montage financier, juridique, architectural...en concertation permanente avec l'association.

Deux commissions ont travaillé en parallèle : la commission sociale et la commission architecturale.

ROANNE HABITAT est un établissement public chargé d'assurer un service public : le logement social.

Son activité principale est de construire et de gérer des logements locatifs sociaux avec des financements aidés. Ces logements sont soumis à une réglementation fixant des loyers maximums et des plafonds de ressources pour les candidats.

ROANNE HABITAT peut également réaliser, pour le compte des collectivités locales, toute opération d'aménagement (zone d'aménagement concerté, lotissement...)

Le projet social reflète la politique sociale de l'établissement en définissant des objectifs partagés par l'ensemble du personnel, les membres de l'association et les résidents.

Le projet social s'inscrit plus largement dans un projet de lutte contre les exclusions et de maintien à domicile.

Il doit permettre à chaque résident d'accomplir sa trajectoire de vie, jusqu'à son terme en lui garantissant sa dignité et sa liberté.

La commission sociale a établi ce document qui doit être validé par le conseil d'administration.

### Le projet architectural

Sur 1128 m<sup>2</sup>, le plan prévoit:

- 21 T1 de 36 m<sup>2</sup>
- 1 T2 de 46 m<sup>2</sup>
- Un espace administration de 55 m<sup>2</sup> comprenant 4 à 5 locaux (bureau responsable, salle du personnel, archives...)
- Un espace collectif de 181 m<sup>2</sup> comprenant 8 à 10 locaux (salle à manger, salon, salle d'animation, hall d'accueil...)
- Un espace technique de 59 m<sup>2</sup> comprenant 4 à 5 locaux (Chaufferie, buanderie, réserve, conditionnement cuisine...)
- Des espaces extérieurs pour parking, jardin, cheminement piéton...

Le conseil d'administration devra très prochainement choisir un architecte parmi ceux présentés par Roanne Habitat.

### Le projet social s'établit en trois points:

- Le choix du "bien être" à travers les logements et les parties communes
- L'accompagnement du résident dans sa vie quotidienne à travers:
  - \* un projet de vie individualisé
  - \* la prise en charge médico-sociale
  - \* l'accompagnement de la perte d'autonomie du résident
  - \* l'accompagnement de la fin de vie
- La vie sociale et l'animation à travers:
  - \* les relations avec l'environnement familial et amical
  - \* l'intégration de la MARPA à la vie du village
  - \* l'animation

Notons enfin qu'un rapport permanent existe avec le Conseil Général afin que notre structure s'articule au mieux dans le projet gérontologique du département.

## ROANNAIS AGGLOMERATION.

Ce 1er janvier est née en Roannais une nouvelle communauté d'agglomération rassemblant 40 communes et 101 405 habitants.

Les grandes étapes de la construction de cette nouvelle structure ont été les suivantes :

**9 mai 2011** : Présentation par le Préfet de la Loire du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale à la CDCI.

**14 décembre 2011** : Adoption du Schéma départemental par la CDCI par 27 voix pour et 17 voix contre.

**28 décembre 2011** : Mme la Préfète de la Loire prend un arrêté actant le Schéma départemental de coopération intercommunale

**Juillet 2012** : Mme la Préfète de la Loire notifie aux 40 communes concernées en Roannais le schéma.

**Septembre-Octobre 2012** : Délibérations des conseils municipaux des 40 communes : 20 communes représentant 82 % de la population émettent un vote favorable.

**18 décembre 2012** : Mme la Préfète de la Loire prend l'arrêté créant au 1er janvier 2013 la nouvelle Communauté d'Agglomération du Roannais à 40 communes.



Pour notre commune, le conseil municipal a voté ses deux représentants au conseil communautaire : Thierry Cruzille et Fabrice Angénieux, ainsi que ses deux suppléants, Nathalie Champromis et Gilbert Varrenne.

Monsieur le Maire a désigné, comme la Loi l'y autorise :

- Gérard Dubessy pour les commissions « action sociale, politique de la ville et coopération décentralisée », « Développement économique, emploi, formation, enseignement supérieur, TIC », « Ressources, moyens généraux, patrimoine » ;

- Jean-François Brun pour les commissions « Transports, mobilités, voirie », « Environnement, assainissement, déchets, hydraulique, énergie » ;

- Jean-Christophe Déal pour la commission « Agriculture, développement rural ».

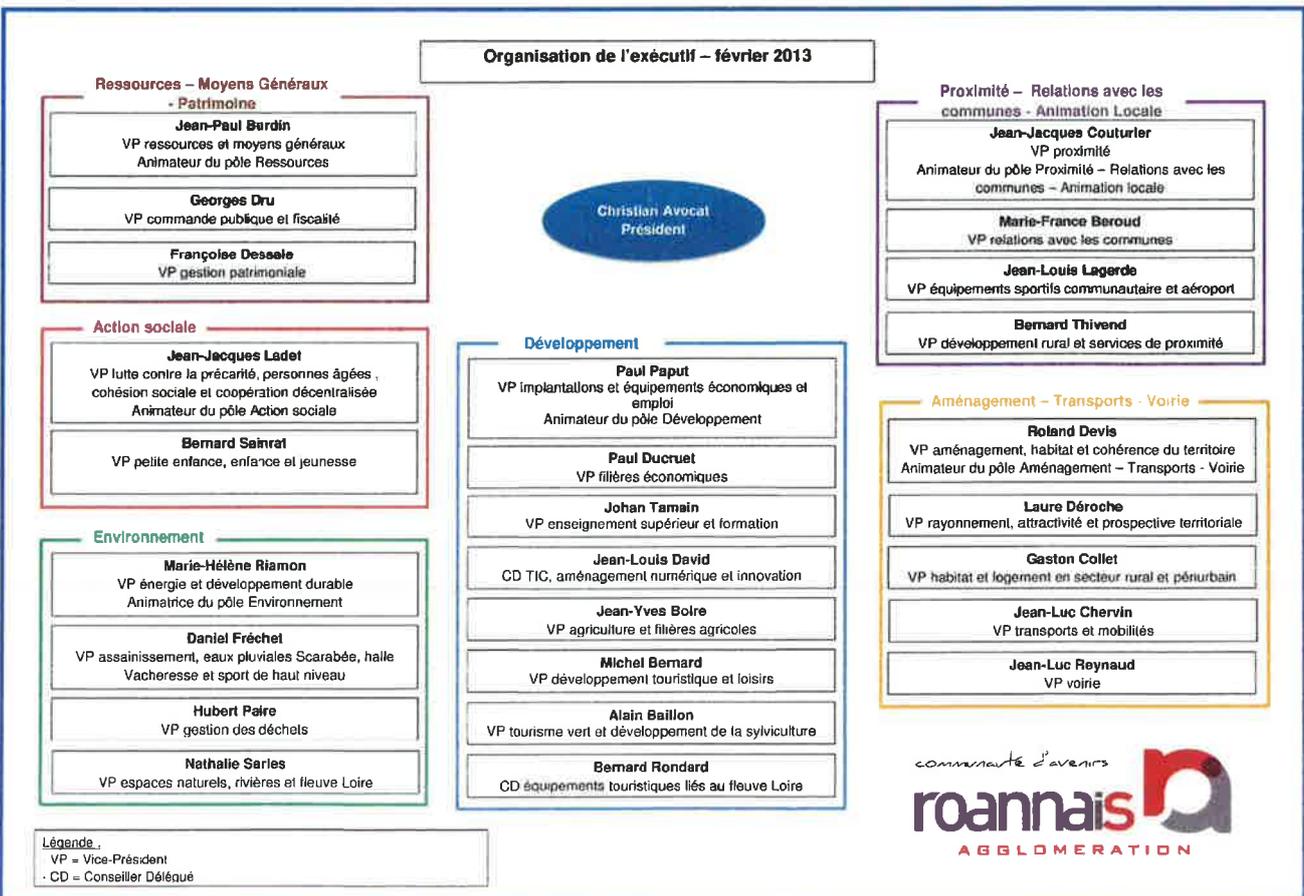
Cette organisation est mise en place jusqu'aux prochaines élections de mars 2014. Les habitants devront élire leur conseil municipal ainsi que ses représentants à la communauté.

Les pages suivantes vous montrent l'organisation de l'exécutif, l'organisation générale ainsi que les compétences de « Roannais agglomération ».

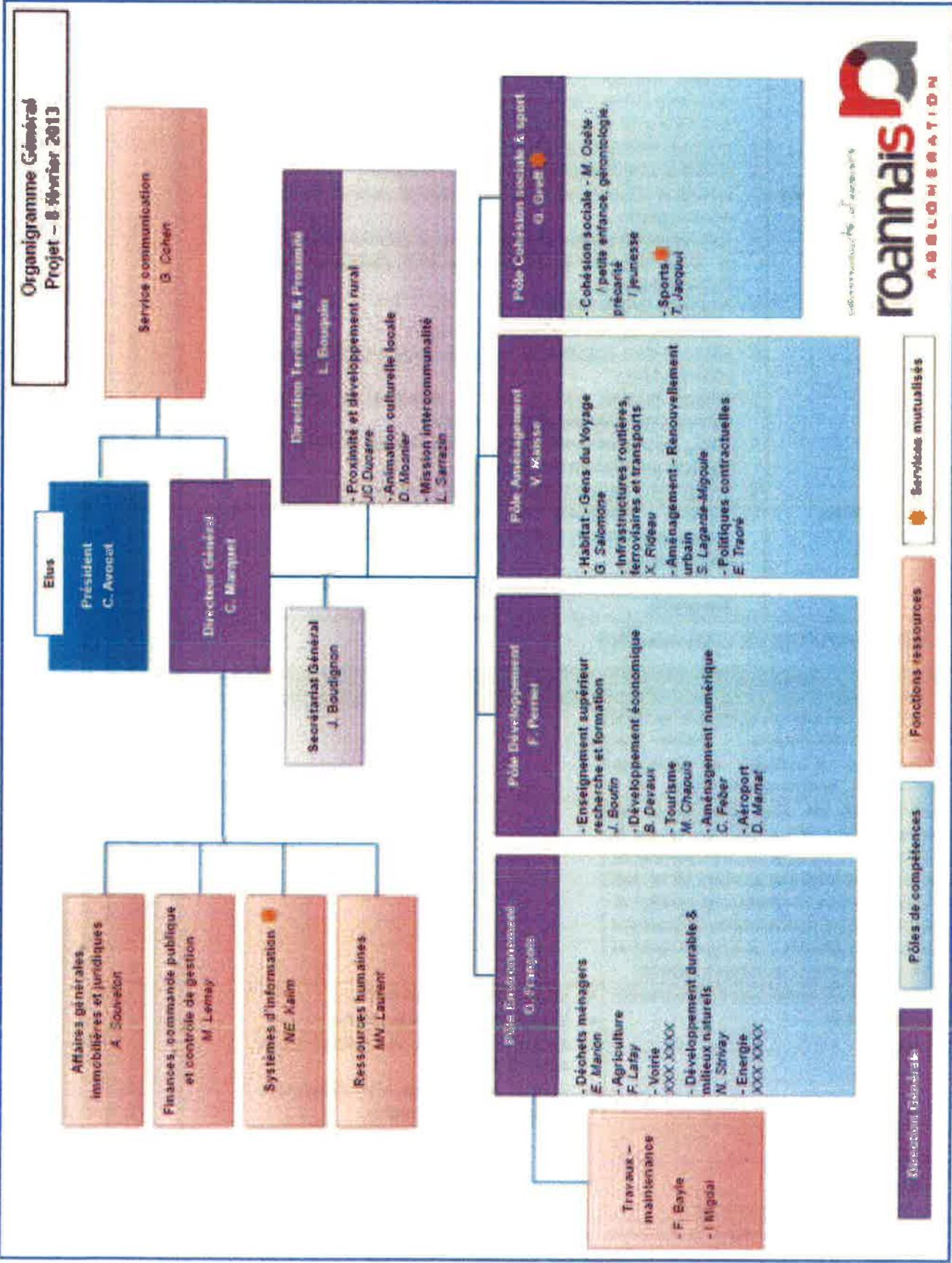
On peut remarquer d'ores et déjà les effets positifs de ce regroupement de communes avec

. la baisse du tarif du ticket de bus sur la ligne 202 Saint-Martin-d'Estréaux-Roanne passant de 2,00 € à 1,25 € au 1er septembre prochain, soit une diminution de 37 %

. Concernant l'apprentissage de la natation pour nos enfants, les classes de GS, CP, CE1, CM2, seront accueillies gratuitement au bassin nautique pour un cycle de 10 séances. Le transport sera également entièrement pris en charge par Roannais Agglomération.



**Organigramme Général  
Projet - 8 février 2013**



Pôles de compétences
Fonctions ressources
Services mutualisés

## Les compétences obligatoires

Compétence	Détails
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ;</li> <li>Actions de développement économique d'intérêt communautaire.</li> </ul>
Aménagement de l'espace communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;</li> <li>Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;</li> <li>Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs.</li> </ul>
Équilibre social de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme local de l'habitat ;</li> <li>Politique de logement d'intérêt communautaire ;</li> <li>Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;</li> <li>Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;</li> <li>Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;</li> <li>Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.</li> </ul>
Politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;</li> <li>Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.</li> </ul>

## Les compétences optionnelles

Compétence	Détails
Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.	
Assainissement des eaux usées et, si des mesures doivent être prises pour assurer la maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales ou des pollutions apportées au milieu par le rejet des eaux pluviales, la collecte et le stockage de ces eaux ainsi que le traitement de ces pollutions dans les zones délimitées par la communauté en application des 3° et 4° de l'article L. 2224-10.	
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutte contre la pollution de l'air,</li> <li>Lutte contre les nuisances sonores,</li> <li>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,</li> <li>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul>
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Action sociale d'intérêt communautaire	

Légende : - Noir : Exercice de la compétence non soumis à la définition d'un intérêt communautaire

- Bleu : Exercice de la compétence soumis à la définition d'un intérêt communautaire

Ci-dessous sont répertoriées les compétences obligatoires et optionnelles qui s'appliquent effectivement dans le nouveau périmètre de la nouvelle Communauté d'Agglomération :

- Lorsque les compétences sont écrites en noir, leur exercice est strictement défini par le code.

- En revanche, des éléments de certaines compétences sont écrits en bleu, car certaines compétences sont soumises à la définition d'un intérêt communautaire.

Les compétences obligatoires et optionnelles sont exercées de façon différente durant la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à la définition de l'intérêt communautaire par la nouvelle Communauté d'Agglomération. Les compétences soumises à la définition d'un intérêt communautaire sont ainsi exercées par la nouvelle Communauté d'Agglomération, dans le périmètre des anciens EPCI selon leur définition de l'intérêt communautaire.

## CES METIERS D'ANTAN SONT AUSSI NOS RACINES.

Anciens métiers, métiers oubliés, métiers d'autrefois... Appelons-les comme on veut ; Ce sont les métiers de nos ancêtres, de vos ancêtres. Bon nombre ont disparu, d'autres ont changé, certains sont perpétués par de trop rares passionnés. Ils étaient leur raison de vivre, leur vie ; ils sont nos racines.

A la veille de la Révolution, on estime que la population française était composée de 18 millions de paysans sur 28 millions d'habitants (64%), les 36% restants vivaient de métiers qui ont en partie disparu.

Certains métiers sont spécifiquement féminins tels que Lavandière ou Matrone, d'autres exclusivement masculins tels que Bedeau ou Forgeron mais la plupart peuvent être exercés aussi bien par des femmes que par des hommes.

Tous ces métiers peuvent être regroupés par corporations :

### Le Cordier :

Métier très ancien, que l'on pratiquait souvent en complément, de père en fils, parfois en tant que profession à part entière. Retrouvons ici les gestes du cordier, l'un des seuls métiers où il faille marcher à reculons sur plusieurs dizaines de mètres pour produire cette ficelle ou cette corde si anodine, mais pourtant si nécessaire à tous.



### Métiers du bois

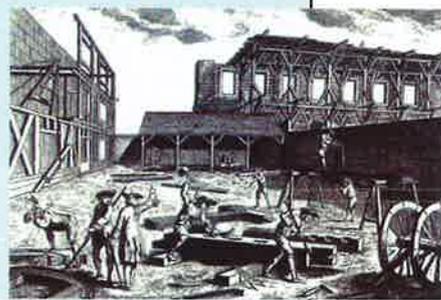
### Le Charron :

Jusqu'à il y a une cinquantaine d'années, chaque village avait un ou plusieurs charrons. Ce spécialiste du bois était maître de tout ce qui tournait et roulait dans un village, de la brouette à la charrette.



### Le Charpentier :

Depuis que le bois est bois, le charpentier n'a cessé d'évoluer. De l'une des plus anciennes corporations, naissent les charpentiers de maison, les charpentiers de marine ou les charpentiers de moulins, mais aussi pratiquement tous les autres métiers du bois, charron, menuisier, tonnelier...



### Le sabotier :

Ce terme désigne l'artisan qui fabriquait entièrement les sabots. Les maîtres-sabotiers quant à eux employaient le tailleur, qui donnait à la bûche l'apparence du sabot, le creuseur, qui creuse la forme et le pareur, qui termine le sabot.



### Le Scieur de long :

Venus de leur lointaine région, voire d'Italie ou des pays de l'Est, toujours par deux, les scieurs de long (le chévrier et le renard ou renardier) font partie du peuple de la forêt. Le doleur dirigeait plusieurs équipes de scieurs. Pendant plus de 12 heures par jour, ils vont débiter des poutres, des planches, plus tard des traverses pour le chemin de fer.



### Métiers du textile

### La Dentellière :

Pendant des siècles, anonymement, la dentellière a produit ce tissu ajouré composé de fils enlacés. Assise sur le pas de sa porte ou éclairée par une bougie au coin du feu, inlassablement, ses doigts font valser les fuseaux. Les fleurs, les rosaces, les festons naissent comme par magie de cette danse effrénée.





## Le Tonnelier :

Inventé par nos ancêtres les Gaulois, ce pur produit français qu'est le tonneau a traversé les siècles. Tout le savoir-faire du tonnelier est réuni dans cet objet pratique et nécessaire. Son coup de main et son coup d'oeil feront la bonne barrique qui permettra le vieillissement du vin ou de l'alcool.



## Métiers du métal

### Le Taillandier :

Issu d'une tradition qui remonte presque à la nuit des temps, et pour le moins aux temps féodaux, le taillandier est un forgeron qui travaille en finesse. Il est chargé de la production de tout ce qui a tranchant, de ce que l'on appelle les outils à taillants. Quelques artisans de Thiers perpétuent cette tradition.



### Le maréchal-ferrant :

Lieu de passage, lieu de rencontre dans le village : la maréchalerie ; c'est là que le maréchal-ferrant exerce son art. Pour le meilleur ami de l'homme, il est celui qui chausse le sabot, mais aussi celui qui s'occupe des dents, soigne les maux ou pratique les saignées. Celui qu'on appellera plus tard le maréchal soigneur est en quelque sorte, l'ancêtre de notre vétérinaire. D'aucuns le disent aussi quelque peu sorcier, est-ce parce qu'il côtoie le feu quotidiennement ? Lui s'en défend bien !



## Métiers du cuir

### Le Tanneur :

Transformer la peau brute de l'animal encore fraîche en un cuir de qualité. Tout l'art du tanneur est ici résumé. Découvrez les multiples étapes de ce métier pénible, mais ô combien enrichissant, qui permet d'obtenir une matière première utilisée ensuite dans l'habillement, la bourrellerie, et plus récemment l'ameublement.



### Le bourrellier :

Depuis que le cheval est devenu le meilleur ami de l'homme, le bourrellier a trouvé sa raison de vivre. Il est aussi sellier lorsqu'il doit fournir selles et rênes des chevaux montés. A l'occasion, il est aussi matelassier ce qui lui procure un complément de revenu.



## Métiers dans la forêt

### Le Charbonnier :

Passé maître dans l'art de dominer le feu, le charbonnier produit du charbon de bois. Sa matière première, le bois, donnera, au terme de plusieurs jours de travail et de surveillance, ce charbon de bois qui servait jadis au chauffage.



## Métiers au village

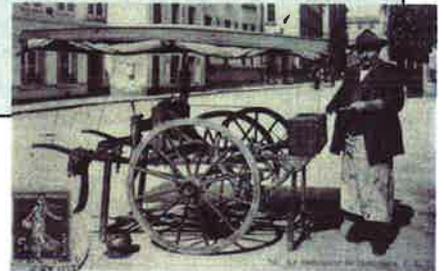
### Le Distillateur ambulant :

Héritier d'une tradition centenaire, le distillateur ambulant parcourt plusieurs dizaines de villages à la belle saison pour transformer le marc du fruit, fourni par le bouilleur de cru, en ce liquide de feu que l'on appelle eau-de-vie.



### Le Remouleur :

Exerçant son activité sur les routes et dans les rues des villages, le remouleur proposait ses services pour aiguiser couteaux, ciseaux et autres rasoirs. Il était aussi appelé repasseur (le verbe repasser est un vieux synonyme d'aiguiser). L'émouleur, quant à lui, exerce le même métier, mais de façon sédentaire ; il s'agit plutôt d'un ouvrier.



### Le Vannier :

Il serait vain d'énumérer tous les objets issus des mains habiles du vannier, qui fut aussi nommé mannelier ou mandelier. Il tresse l'osier comme le tisserand la laine, pour produire des mannes et des paniers de toutes sortes, pour tous les métiers et pour l'usage domestique. On lui doit aussi, entre autres, les nacelles d'aérostat, les malles et autres paniers à pique-nique et jusqu'à l'ameublement, fauteuils et tables.



D'après <http://metiers.free.fr/>



Constructions neuves  
Restauration  
Béton armé  
Béton décoratif  
désactivé  
Terrassements  
Travaux publics

MAÇONNERIE GENERALE  
**ENTREPRISE DELAIRE**  
786 Rue des Vernes - 42155 LENTIGNY  
Tél. 04 77 63 18 88 - Fax. 04 77 63 14 98

Jean-Yves Joannet  
La Malgarnie route de nonilly  
42 640 St-Romain-la-Motte



Cristines et salles de bains  
personnalisées sur mesure

L'artisan de votre cuisine

Tel-fax: 04 77 666 572  
E-mail:  
J-y.joannet@orange.fr

*Les Sens' Ciel*

BAR  
TABAC  
PRESSE  
AUBERGE  
Cuisine traditionnelle

Rose Marie MONLOUP  
Patrick DUMAS

04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte



**JYM info**  
services  
informatiques

Jean-Yves Machillot  
Pouilly les Nonains

Formation - Dépannage - Vente - Installation

06 98 29 43 79 www.jyminfo.net  
04 77 66 86 89 jym@jyminfo.net

## SOUVENIRS, SOUVENIRS...



Quels métiers du milieu du siècle dernier n'ont pas survécu jusqu'à notre époque ?

Le P'tit Curieux a interrogé les mémoires des Saint-Romanais sur ce sujet mais les souvenirs se transforment en vieillissant. Le P'tit Curieux compte donc sur votre indulgence et surtout sur votre aide pour corriger et développer les noms ou faits évoqués ici. Ces informations permettraient de nourrir notre site communal.

### Le garde champêtre :

Marius Prost se tenait chaque dimanche devant l'église à côté de la croix dès la sortie de la messe. Après le fameux roulement de tambour, il faisait entendre son « Avis, avis... ». Il annonçait le plus souvent les petites nouvelles concernant la commune, une réunion par exemple. Il allait également à vélo porter des nouvelles chez les particuliers mais dans ce cas elles n'étaient malheureusement jamais bonnes. Il semblerait qu'avant Marius Prost, ce rôle incombait à monsieur Monteret qui tenait également le café à la place de l'actuelle épicerie.



### Le marguiller :

C'est ainsi que l'on nommait celui qui était chargé de venir sonner les cloches aussi bien pour l'Angélus que pour les cérémonies. Jean-Marie Pegon a longtemps assumé cette fonction à Saint-Romain-La-Motte.

### La coquetière :

Pauline Boudon était bien connue dans les fermes saint romanaises. Elle passait acheter le beurre, le fromage, les œufs, les volailles qu'elle allait ensuite vendre à Roanne. Elle a longtemps poussé sa petite charrette à bras jusqu'à la ville puis elle a acheté un petit cheval blanc pour l'aider à tracter sa marchandise. Il paraît que quelqu'un avait tenté de lui voler une nuit ce petit cheval mais elle s'était réveillée et le voleur avait pris la fuite.

### Le sabotier :

Le père Gilles était sabotier dans la petite rue de la Maréchalerie. On accédait à son atelier par une porte de grange. Il habitait au-dessus. Il proposait plusieurs modèles ; du tout simple jusqu'à celui avec une bride en cuir pour mieux tenir aux pieds.



### Lavandière ou blanchisseuse :

Louise Pierre sillonnait la campagne pour aller laver à domicile chez les riches particuliers. Elle arrivait le matin avec son panier et sa brosse sous



le bras. Un grand baquet lui était fourni pour frotter le linge puis elle posait le linge sur une brouette et allait le rincer au plus près : à la rivière la plus proche, dans un étang. Elle habitait au bourg, il lui arrivait donc aussi de se rendre au

lavoir. Madame Guillaume exerçait également ce pénible métier.



### Charron :

Monsieur Migeat était installé aux Baraques face à l'ancien restaurant routier. Il réparait les roues des chars et ferrait les bœufs et vaches qui travaillaient aux champs.

### Le cordonnier :

Monsieur Rodier a très longtemps pratiqué ce métier dans le bourg de Saint-Romain-La-Motte. Il faut dire qu'à l'époque, on ne jetait pas ses chaussures mais on les portait à ressemeler chez le cordonnier. Les chasseurs avaient l'habitude de lui donner une peau de sanglier car il se servait des poils pour les mettre au bout des fils poissés afin de faciliter l'introduction du fil dans le chat de l'aiguille.

**Maréchal-ferrant :**

Le père Janvier d'abord installé sur la place du village avait déménagé à la sortie du bourg sur la route de Saint-Germain-Lespinnasse. Il ferrait les chevaux.

**Le journalier :**

Il était reconnaissable à son petit baluchon qui contenait bien peu de choses, essentiellement une chemise de rechange. Il passait de ferme en ferme pour proposer ses services à la journée, à la semaine et parfois plus suivant les besoins des employeurs. Le salaire était négocié à la journée mais il était nourri et logé.

**Epicier :**

Monsieur Ambert avait une charrette couverte pour protéger les produits secs (sucre, farine...) qu'il venait proposer le mercredi aux maisons de son secteur. Monsieur Bancillon s'occupait d'un autre secteur de la commune.

**Primeur :**

Jean-Marie Séon, qui était jardinier au château de Mareuil, disposait tous ses produits sur une petite charrette à bras et venait au bourg les mercredis et les samedis pour les vendre. Il soufflait dans son petit clairon dès qu'il arrivait à la hauteur de l'actuelle salle paroissiale et venait s'installer devant l'ancien café-alimentation ( Paire ). Il proposait un choix de saison mais varié de légumes, pommes de terre et oignons. Il était toujours accompagné de son chien qui l'aidait à tirer sa charrette.

**Marchand de harengs :**

Avant la guerre, celui que l'on nommait monsieur Louis passait dans les fermes du village une fois par semaine avec sa panière remplie de harengs.

**Barbier :**

Monsieur Audoine était coiffeur barbier à Saint-Romain-La-Motte. Il s'occupait de ces messieurs mais également des enfants. A cette époque, les femmes gardaient leurs cheveux longs (souvent rassemblés en chignon) et n'allaient pas chez le coiffeur.

**Le distillateur**

Il venait une fois par an dans notre village et s'installait derrière la bascule. Chacun apportait à l'alambic le gène et marc qui sortaient du pressoir.

**Le crieur de peaux de lapins :**

A Saint-Romain-La-Motte, celui que l'on appelait «le Pati» passait régulièrement dans les fermes pour racheter les peaux de lapins qui avaient été bourrées de paille pour mieux sécher. Ce "pati", Monsieur Traquelet, était connu pour arriver en criant "Peaux de lapin, peaux de lapin" et repartir en lançant "A demain les affaires". Il allait ensuite les revendre à un fourreur. Monsieur Combe, qui venait de Roanne, ramassait aussi les chiffons.

**Boucher :**

Deux bouchers circulaient dans Saint-Romain-La-Motte : monsieur Ressort et celui de Saint-Germain-Lespinnasse. Chacun avait son jour de passage dans les habitations de la commune.

**Le rétameur :**

Le rétameur venait chercher les seaux et autres objets en métal pour les réparer. Il faut dire qu'à l'époque beaucoup d'objets d'utilisation quotidienne étaient en fer. Pour traire les vaches, on utilisait un « coupon » qui ressemblait à une grande tasse un peu évasée et avec une anse. On versait ensuite le lait dans une « coulure » qui filtrait les saletés au-dessus d'une bartole (en grès). On utilisait également des bidons, toujours en fer. Le rétameur entretenait donc régulièrement tout ce matériel mais il ne semble pas qu'il y en ait eu un domicilié à Saint-Romain.

## **Gardeur (se) de vaches :**

Ce travail était souvent réservé aux enfants. Tous les prés n'étant pas clôturés, il fallait donc emmener paître les vaches et les surveiller. Il fallait veiller à ce qu'elles broutent mais pas dans le champ du voisin.

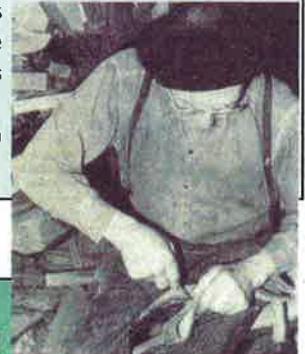
## **Vannier :**

Durant les veillées hivernales, si les femmes cousaient, les hommes quant à eux se consacraient assez souvent à la vannerie. Certains étaient plus doués que d'autres mais tous mettaient du coeur à l'ouvrage pour fabriquer leurs paniers. Les Saint-Romains utilisaient les gerbes "d'ambre" (terme local pour désigner l'osier) qu'ils avaient coupées dans les vignes. Ils les mettaient à tremper dans la bachasse pour les assouplir avant de les tresser.



## **Matelassier, Bourelier :**

Le matelassier décousait les matelas, retirait toute la laine, la recardait et redonnait une nouvelle jeunesse au matelas. Il travaillait au domicile des particuliers et amenait sa petite machine à carder. Plus tard, il y avait un matelassier basé à Roanne qui, lui, emmenait les matelas pour les refaire dans son atelier.  
Le bourelier de Saint-Germain préparait les harnais des chevaux.



## **Couturière :**

Madame Sigot, dont le mari avait perdu un oeil à la Grande Guerre, était couturière et habitait au premier étage de la maison à l'angle de la route de Saint Germain. Un mannequin trônait au milieu de son salon.

## **Ongreur :**

Monsieur Péricard était ongreur à Pouilly les Nonains. Il venait sur place dans les fermes à Saint-Romain pour castrer les petits animaux.



## ET CES OBJETS :



Bac à lait et sa seille



Baratte



Escargotière



Faïsselles



Pots de confiture



Mesure à blé



Faux, fourche, "volant"

## NOUVELLE ASSOCIATION SAINT ROMANAISE 8



Association des Amis du  
PETIT MUSÉE

PIERRE MARTELANCHE



**Pierre MARTELANCHE**, artiste vigneron est né à St Romain la Motte en 1849. Il créa son «petit musée» de 1900 à 1923, fait d'éléments en terre cuite, montés en tours de Babel, bas-reliefs etc...qu'il logea dans une sorte de cabane de vigne. Art brut ou art singulier ?

**L'art brut** est un terme inventé par le peintre **Jean Dubuffet** pour désigner les productions de personnes exemptes de culture artistique. **L'art singulier** est un mouvement artistique contemporain français qui regroupe un certain nombre de créateurs autodidactes ayant volontairement ou non établi une distance avec l'art officiel. Il est relié à une vaste mouvance « post-art brut », que l'on a pu désigner également de différentes façons : « art en marge », « art cru », « création franche », « art hors-les-normes », etc.

C'est lors du voyage avec mes ânes en Côte Roannaise que l'œuvre de Pierre Martelanche fut remise en lumière. Son humanisme, son combat pour la paix, l'éducation, la liberté, la république... sont à la fois ancrés dans son époque et très actuels.

**Le 22 janvier 2013, une association est fondée** ; outil indispensable à l'action de sauvegarde de l'art de Pierre Martelanche et de divulgation de sa pensée. Elle accompagnera la conception et l'équipement du site de restauration et d'exposition des pièces réhabilitées, ainsi que l'installation de l'atelier d'initiation « partagée » à la terre cuite et d'un atelier d'art thérapie.

*(L'art thérapie est une méthode de soin qui consiste à créer les conditions favorables au dépassement des difficultés personnelles par le biais d'une stimulation des capacités créatrices).*



### But de l'association :

Cette association a pour objet de faire connaître « l'Art Singulier » de Pierre Martelanche "artiste vigneron" qui réalisa entre 1900 et 1923, sur la commune de Saint Romain La Motte, des sculptures en terre cuite (bas-relief, colonnes, tablettes, statuettes, et lintheaux...) exceptionnelles aussi bien sur le plan plastique que philosophique. Il conviendra pour l'association :

- a) d'engager la restauration progressive de l'œuvre, afin de mettre en valeur et d'animer l'ensemble des pièces restaurées.
- b) de créer un site accessible au public.
- c) de développer, un projet muséal qui mette en relief l'exemplarité intellectuelle de ce "temple laïc" dédié aux forces de l'humanisme.
- d) de soutenir toute autre activité liée aux "Arts singuliers".
- e) de faire de cet espace un lieu de référence autour du travail de la terre cuite.

### APRES LA REDECOUVERTE 8

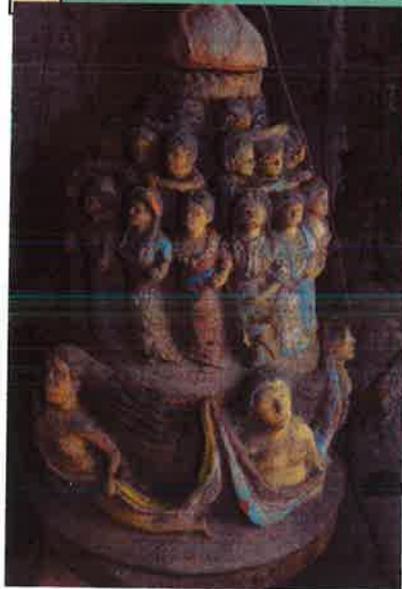
#### Une chaîne de compétences se constitue.

La mairie de Roanne est aussitôt prévenue. Elle permet d'alerter **Christian Chavassieux**, Conservateur au Musée Déchelette de Roanne, qui conseille de demander le diagnostic d'**Anne Carcelles**, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Loire, qui, elle-même, avoue son étonnement devant ce patrimoine caché et recommande d'en faire part à la DRAC Rhône-Alpes. **Jean Bartholin**, Président de la Communauté de Communes, Conseiller général de la Côte Roannaise, et initiateur de cet audit culturel sous forme de voyage littéraire, est subjugué par la grande actualité des messages humanistes de Pierre Martelanche. Un dossier est déposé à la DRAC dès juillet 2011. La réponse, signée par madame **Marie Bardisa**, Conservateur Régional des Monuments Historiques, confirme sans attendre l'intérêt d'une conservation de ce patrimoine.



**Le 2 décembre 2011**, paraît le livre de **Jean-Yves Loude**, « Voyage avec mes ânes en Côte Roannaise », aux éditions Jean-Pierre Huguet. Le chapitre consacré à l'étape de Saint-Romain-la-Motte s'attarde longuement sur la magnifique « redécouverte » du Petit Musée. Ces pages constituent la première divulgation autorisée par la famille du vigneron créateur. Prudemment, aucune mention du lieu d'implantation n'est stipulée. Mais, en coulisses, le mouvement est lancé. Des visites de spécialistes se succèdent qui confirment l'opinion générale. Le **Conseil municipal de Saint-Romain-la-Motte** se rend en délégation sur le site, découvre l'étrange beauté de ce temple dédié aux valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité, et le juge digne d'être rendu à l'admiration du plus grand nombre, à l'édification des plus jeunes. Un projet de musée est ébauché, impliquant un déplacement de la bâtisse et sa relocalisation au centre du village, afin d'en assurer la sécurité et de l'ouvrir aux futurs visiteurs.

**C'est alors qu'une restauratrice des monuments historiques, Colette Brussieux**, est sollicitée pour donner son avis sur l'ampleur de la restauration.



À son tour, elle tombe sous le charme de l'univers de Martelanche, de sa volonté de participer à la construction d'un avenir meilleur. Certes, elle confirme d'emblée la valeur de cet ensemble unique, mais son verdict est formel : si les œuvres ne sont pas déplacées dans les plus brefs délais, mises hors gel et hors d'eau, il ne sera même pas la peine de s'agiter pour vouloir sauvegarder quoi que ce soit. Par respect pour cet héritage arraché à la nuit de l'oubli, Colette Brussieux s'engage à diriger deux sessions de dépose des pièces. **Gabriel Boucher** repère et aménage un « lieu sûr », ventilé, à température constante. Avec l'aide de toute la **famille Boucher**, les œuvres de Pierre Martelanche sont transférées au cours d'une semaine au mois de novembre et d'une autre en décembre 2012 : toutes dépoussiérées, désignées, répertoriées, décrites sous l'autorité de la restauratrice. Puis photographiées sous tous les angles par **Viviane Lièvre**. Et enfin, déplacées et réinstallées à l'abri.

**Un film sur le travail de Martelanche est en cours.** Le réseau des relations et amitiés opérant, l'annonce d'une nouvelle étoile dans le monde de l'Art Brut parvient aux oreilles de **Philippe Lespinasse**, cinéaste connu pour ses reportages à « Thalassa » et « Faut pas rêver », documentariste lié au Musée de Lausanne, point de référence européen de l'Art Brut. Lespinasse a déjà réalisé une quinzaine de films pour la prestigieuse institution suisse. En décembre 2012, il se joint à l'équipe de sauvetage des œuvres de Martelanche et profite des jours de transfert pour tourner un document sur le vigneron humaniste. Le regard du cinéaste,

**La venue d'un expert.** C'est grâce à **Philippe Lespinasse** que le Petit Musée reçoit, également en décembre 2012, la visite de Laurent Danchin, considéré comme un des plus éminents spécialistes des Arts Brut et Singulier en Europe. Critique d'art et conférencier, Laurent Danchin collabore avec le Musée d'Art Brut de Lausanne aussi bien qu'avec la Halle Saint-Pierre à Paris, centre des arts modestes en France. Il anime un site de référence sur la toile, Mycelium : <<http://www.mycelium-fr.com/#/noel-2012/4194402>> et participe à la revue internationale Raw Vision. Laurent Danchin déclarera devant la caméra de Philippe Lespinasse l'importance de l'œuvre de Martelanche, « autodidacte éclairé », habité jusqu'à l'obsession par le désir de transmettre sa volonté de paix et d'instruction pour le monde. Il attirera l'attention à la fois sur la beauté plastique

des constructions et sur la rareté du matériau, des constructions et sur la rareté du matériau, l'argile, très peu utilisé par les créateurs d'Art Brut, car l'usage de la terre, modelée puis cuite, demande une initiation technique que bien peu d'artistes populaires furent en mesure d'acquérir. Laurent Danchin dès janvier 2013 témoigne sur le site de Mycelium du retour à la lumière des œuvres de Martelanche, afin d'informer le réseau international des amateurs de ce territoire de l'Art. Les phases de restauration et d'élaboration d'un musée ont besoin préalablement d'une reconnaissance nationale et internationale.

**Un prix du documentaire pour Philippe Lespinasse,**

10 décembre 2010 / Le 25ème festival international du journalisme d'Angers a décerné le prix du documentaire vidéo à Philippe Lespinasse pour "Nigéria. Les forçats de la lagune" "Nigéria. Les forçats de la lagune" est un reportage de Philippe Lespinasse et Denis Bassompierre (durée 22'), produit par Grand Angle et diffusé par l'émission Thalassa de France 3.

pourtant habitué à traquer les créateurs insolites aux quatre coins du monde, confirme encore une fois l'importance de la découverte. « Un événement rare ! »



**Un musée d'Art Brut** a intérêt à être associé à une action sociale. C'est la préconisation de **Laurent Danchin** qui s'appuie sur les expériences britanniques en ce domaine. Ce conseil nourrit la réflexion. Il se trouve que la municipalité de Saint-Romain-la-Motte vient d'acquérir un terrain sur lequel se dresse une dépendance de ferme de 182 m<sup>2</sup> au sol, bénéficiant d'un étage de 85 m<sup>2</sup>. Cette construction de caractère a l'avantage de se situer entre l'école primaire et la future résidence pour personnes âgées, MARPA. Cette bâtisse, orpheline de projet, se voit soudain investie d'une importance stratégique : elle permet d'établir la préfiguration du musée Martelanche en l'incluant dans une perspective sociale. La construction serait partagée en trois espaces : le premier, tout équipé, attribué à l'atelier de restauration. Le second servira de salle d'exposition où les objets réhabilités seront déposés, au fur et à mesure, pour être montrés, dans un premier temps, aux spécialistes ou souscripteurs, lors de visites sur rendez-vous. La troisième pièce deviendra un atelier « partagé » pour des initiations à l'art de la terre, modelage et sculpture, grâce aux compétences d'un professionnel. Un four a même été proposé par la conservatrice du musée Joseph Déchelette. Le terme « partagé » indique que l'atelier sera ouvert de manière privilégiée aux élèves de l'école primaire et aux résidents de la maison de retraite, puis, aux autres heures disponibles, aux habitants du village de Saint-Romain, de la Côte Roannaise et du Roannais. L'objectif serait de faire de cet atelier partagé un centre de référence, lié au futur musée des œuvres en terre cuite de Pierre Martelanche.



### En 2013, une souscription sera lancée.

Cette campagne d'information et d'appel à soutien constitue la première action de l'association en faveur de ce joyau d'art populaire dont la restauration nécessite un important soutien financier. Tous ceux qui sont convaincus par l'humanisme actif du vigneron Martelanche, en direction du public le plus grand, et par l'immense valeur esthétique de sa création, modeste et généreuse, peuvent aider au sauvetage du musée et de son inestimable contenu.

### Trois types de souscriptions sont proposés.

En échange, pour chaque formule choisie, un témoignage visuel tiré de la création de Martelanche sera offert.



. La souscription simple sera de 20€ (vingt euros). Les souscripteurs recevront une reproduction de la photo (18x24) représentant des jeunes femmes hissant des canons vers la gueule d'un four pour qu'ils y soient fondus et servent ainsi à la fabrication d'outils nécessaires au développement de l'humanité et à son bien-être. Ce tirage, publié par les éditions Jean-Pierre Huguet, sera accompagné d'un certificat de souscription.

. Une souscription de soutien actif fixée à 50€ (cinquante euros). Chaque souscripteur de cette catégorie recevra un livre d'art, publié par les éditions Jean-Pierre Huguet, sous la forme d'un leporello (livre accordéon) de seize pages recto verso, agrémentées de l'historique de la « redécouverte » du Petit Musée de Pierre Martelanche et de seize photographies en couleur de Viviane Lièvre.

. Une souscription à 100€ (cent euros) et plus, réservée au mécénat d'entreprises. Les donateurs recevront à la fois le tirage photographique et le leporello.

Les fonds recueillis seront affectés, par l'association, à la restauration des œuvres de Pierre Martelanche.

L'Association des Amis du Petit Musée de Pierre Martelanche (A.P.M.P.M), reconnue d'intérêt général, délivrera un reçu fiscal : 66% de la somme versée pourra ainsi être défiscalisée.

Chaque souscripteur deviendra automatiquement membre d'honneur de l'Association.

### Les Pépites de Saint Romain :

Le Petit Musée de Pierre Martelanche, fait et fera partie d'un ensemble patrimonial constitué entre autres de :

. La Motte Castrale (une des trois encore visible dans le département)

. Le four à chaux

. L'église avec ses vitraux des parties latérales de l'édifice, première œuvre d'un maître verrier de Saint Galmier, Alexandre Mauvernay, réalisés en 1845 qui d'après Mr Philippe Gonzalès architecte des bâtiments de France, attireront de très nombreux visiteurs et son clocher à « dôme à l'impérial » avec ses tuiles et ses balustres vernissées, avec sa promenade et son accueil des Pèlerins intégré dans le corps de l'édifice.

. Le Petit Musée de Pierre Martelanche qui devrait d'après les spécialistes avoir un rayonnement hexagonal mais aussi international tant ces œuvres sont singulières de par la matière utilisée (la terre cuite) que par les messages humanistes qu'elles portent.



XIX<sup>ème</sup> siècle . Alexandre Mauvernay maître peintre verrier.

Alexandre Mauvernay, peintre verrier, installe ses ateliers à Saint-Galmier en 1839. Il est secondé plus tard par son fils Barthélémy qui lui succède en 1898.

A la mort de celui-ci en 1909, ses sœurs tiendront ouverts les ateliers jusqu'en 1917. Alexandre Mauvernay opte pour le vitrail tableau et s'entoure de nombreux artistes parisiens, lyonnais et foréziens.

De 1850 à 1898, il travaille beaucoup avec Raymond Balze, un des meilleurs élèves d'Ingres. Les Mauvernay exécutent des travaux d'inspiration religieuse, mais aussi des sujets profanes pour des habitations. Alexandre écrivait : « Plus de 2200 églises, chapelles, collégiales, abbaciales, tant en France qu'à l'étranger sont décorées de vitraux peints sortis de mes ateliers ».

On retrouve son talent de coloriste particulièrement dans ses rouges et ses bleus.

Les Acteurs, les parutions

**La Newsletter N° 15**

Plaquette très documentée de Julien Bonnefoy- Roannais Agglomération (<http://www.calameo.com/books/0003435250cf8763db5c2>).

**Le Progrès (jeudi 28 mars 2013)**

Excellent article de Kévin Triet

**Mycelium, Laurent Danchin** : <<http://www.mycelium-fr.com/#/noel-2012/4194402>>

L'Œuf sauvage est une revue d'art française, fondée en 1991 par Claude Roffat, et dont 9 numéros ont été publiés entre 1991 et 1994. Dix-sept ans plus tard, le no 10 sort à l'automne 2011.

L'Œuf sauvage est aussi une aventure éditoriale originale, unique et indépendante tournée vers l'art brut, singulier, hors-les-normes, en passant par les arts premiers et le surréalisme, et défendant un certain nombre de créateurs contemporains.

Claude Roffat (originaire de Roanne) a écrit: "l'oeil existe à l'état sauvage", c'est ainsi que débute le surréalisme et la peinture d'André Breton. Cet oeil indompté, contemplateur des merveilles de la terre et de la mer, est aussi un voyeur privilégié des créations humaines. A cet oeil sauvage, "qui voit différemment ce que voient les autres" ou même "commence à voir ce qui n'est pas visible", correspond à un art sauvage. On l'appelle Art brut, Art inspiré, Art singulier, naturel ou médiumnique. C'est aussi l'art primitif. On le retrouve parfois dans les oeuvres d'artistes contemporains ; sa fulgurance leur donne alors un éclat particulier.

## COMMEMORATION : GILBERTE DU MARTRAY.

### Pour que perdure le souvenir...

C'est sous une pluie battante qu'a été célébrée ce samedi 27 avril 2013, la journée nationale du souvenir des héros et victimes de la déportation.

Après le dépôt des gerbes commémoratives au pied du monument, une minute de recueillement a été proposée à la mémoire de Gilberte Du Martray, enfant du pays, morte en déportation le 17 avril 1945 après de nombreux actes de courage et de résistance.

La lecture des messages des associations de déportés a rappelé l'importance de faire perdurer le souvenir: « Tant que nous pourrons prendre la parole, nous devons dire aux générations nouvelles que c'est surtout dans les moments de crise que ressurgissent les discours antidémocratiques, xénophobes, racistes et antisémites... » en y associant les nouvelles générations: « Nous lançons aujourd'hui, un appel à la vigilance, au respect de l'être humain, de sa dignité et du droit à la différence. Ce message que nous adressons aux jeunes générations se veut partie prenante de la construction de l'avenir. » Extraits du « Message commun des associations de déportés ( F.M.D., F.N.D.I.R., F.N.D.I.R.P., U.N.A.D.I.F. ) »



Monsieur Dubessy, 1er adjoint, a rappelé, pour monsieur le Maire, empêché, combien la commune s'associe à cette journée du souvenir depuis 1985, date à laquelle monsieur Paul Paire, maire de Saint-Romain, a initié cette commémoration.

L'assemblée a ensuite partagé un moment d'émotion en entonnant la « Marseillaise » avant d'assister à la remise de médailles.

La F.N.D.I.R.P. (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) a décoré madame De Sérour (nièce de Gilberte du Martray) et le représentant de la commune, qui permettent à travers leurs actions de commémorations de « Témoigner, au nom des morts, pour veiller sur l'avenir de l'Homme et sur sa dignité ».

Pour clore cette célébration dans la convivialité, la famille De Sérour a

accueilli en ses murs le vin d'honneur, offert par la municipalité.

## ENSEMBLE RENOVONS NOTRE EGLISE

L'association Ensemble rénovons notre église vous informe de la fermeture de l'église à partir du 15 Septembre 2013 pour pouvoir commencer les travaux de réfection des peintures.

Un protocole d'accord a été signé avec la Mairie. Celle-ci sera maître d'ouvrage et conduira les travaux en lien avec l'association.

L'électricité et la sonorisation étant prises en charge par la commune, l'association versera à la mairie le montant des travaux de peinture financés par la paroisse, le diocèse, et les dons collectés.

Les dons sont toujours acceptés ceci jusqu'à la fin de l'année. Des reproductions de l'église seront proposées à la vente dans les mois qui viennent pour parer aux imprévus (changement de certaines chaises, nettoyage, réfection des tambours et boiseries etc.)

L'association remercie toutes les personnes qui participent à faire avancer le projet et espère en voir son aboutissement en 2014.



## UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU CENTRE DE LOISIRS.

Lundi 3 juin, Marie Chaize prendra ses nouvelles fonctions au sein du centre de loisirs « L'Île des Enfants » pour diriger, aux côtés de Laetizia, l'équipe d'animation chargée de proposer, mettre en place et encadrer des activités et projets pour le plus grand plaisir des enfants.

Diplômée d'un BEATEP, la nouvelle venue travaille dans le milieu de l'animation depuis 20 ans auprès de publics variés, à différents postes – animatrice, coordinatrice, directrice – en France et à l'étranger

**- Marie, parlez-nous de votre parcours professionnel**

« Je suis passionnée par mon métier consistant à monter et mettre en place des projets en collaboration avec l'équipe d'animation pour susciter la curiosité et l'éveil du public, tout en assurant la gestion quotidienne de la structure pour garantir un bon fonctionnement. Je fus directrice d'un centre socio-culturel à Newcastle en Angleterre, animatrice de l'espace ludique de l'Hôpital Doumergues de Nîmes, coordinatrice du secteur jeunesse à la MJC de Briennon, assistante auprès des tout-petits en Nouvelle Zélande, et plus récemment directrice de l'AFR de la Pacaudière. Toutes ces expériences très enrichissantes m'ont enthousiasmée »

**- Quelles sont les orientations que vous souhaitez proposer ?**

« Mon premier objectif sera d'assurer la continuité du travail mis en place et de mettre en œuvre au mieux les projets pédagogiques du centre de loisirs, du Mill'Ados et de l'accueil périscolaire.

L'une de mes missions sera de proposer une organisation répondant aux besoins des enfants et des familles pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014.

Pour le Mill'Ados, j'essaierai de développer les activités, et ferai tout mon possible pour soutenir et accompagner les jeunes dans la mise en place de leurs projets. »

**- C'est donc une belle aventure ?**

« Oui, c'est un bel engagement, un engagement éducatif avec comme mots clefs ; la découverte, l'apprentissage, l'ouverture vers les autres et vers son environnement afin de créer du lien social et développer un esprit citoyen. Mais avant tout, le centre de loisirs c'est apporter aux enfants et aux jeunes du plaisir et du bien-être. Le thème du programme estival 2013 est d'ailleurs axé sur la santé, le sport, l'alimentation, en résumé le bien-vivre »



### Horaires d'ouverture de l'Île des Enfants

**Périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7 h 30 à 8 h 20  
et de 16 h 30 à 18 h 30**

**Mercredis de 7 h 30 à 18 h 30**

**Vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30**

**Tél. 04.77.64.53.47 ou 06.45.38.60.48**

## CHAMPIONNAT DE LA LOIRE DES ECOLES DE CYCLISME.

54 partants toutes catégories confondues se sont présentés sous d'excellentes conditions climatiques au départ de l'épreuve de Saint Romain la Motte servant de support au Championnat de la Loire des écoles de cyclisme. La plupart des clubs ligériens étaient représentés, avec les départements extérieurs. Notons la présence des clubs de Cours la Ville (69), Fontaine(38), la Clayette (71) et VC Rambertois (26)

Les jeux, sprints et courses ont vu se disputer les jeunes. Une bonne journée pour tous, qui s'est terminée avec la remise des maillots, coupes et fleurs par MM. Dubessy et Boucher de la municipalité et Yolande Gore du Comité de la Loire de cyclisme.

Tous les enfants sont repartis avec une rose pour leur maman offerte par Question de Fleurs partenaire costellois et des lots remis par Carrefour Market

Léona Kaminski 1ère poussines (VC Roannais), championne de la Loire

Myriam Levite, 1ère pupilles (Cours la Ville cyclisme)

Flavie Granade, 1ère benjamines (A.S. Fontaine)

Robin Deverchère, 1er poussins (Melay Avrilly Vougy V.S), champion de la Loire

Eliote Ponchon, 1er pupilles (V.V. Savignolais), champion de la Loire

Eliott Austin, 1er benjamins (Melay Avrilly Vougy V.S), champion de la Loire

Juliette Kut, (Melay Avrilly Vougy V.S), championne de la Loire Benjamines

Alexis Reliaud, 1er minimes (V.V. Savignolais), champion de la Loire



### EPREUVE FEMININES

Record sur la région, 29 féminines venues de toute la France ont fait le déplacement pour participer au 1er Prix de Saint-Romain-la-Motte et du Conseil Général. 5 féminines ont dominé les débats, la course a été animée grâce aux nombreuses primes offertes par les partenaires.

Pour la 1ère fois dans la Loire avait lieu la présentation du Team GOC42

La remise des prix féminins s'est déroulée consécutivement à celle du Championnat de la Loire. Toutes les féminines sont reparties avec les roses offertes par Rapid' Flore.

Fanny Zambon, VC Cluzes, 1ère junior,

Dorine Granade, A.S. Fontaine, 1ère minimes

Doriane Hamelin, Paray le Monial cyclisme, 1ère cadettes

L'ensemble des participants et participantes ont apprécié la sécurité et l'organisation mise en place par le GOC42. (Guidon d'Or Costellois)



## LA FOIRE : TRENTE ET UNIEME DU NOM.

Pour le troisième week-end de février, traditionnellement se déroule à Saint-Romain-la-Motte, la foire annuelle organisée par le comité des fêtes. Cette année encore, nombre de commerçants se sont donné rendez-vous et le traditionnel boudin a encore une fois flatté le palais des visiteurs. Une exposition de voitures de collection nous a replongé dans les années déjà anciennes et a ranimé les souvenirs pour les anciens ou excité l'imagination pour les plus jeunes. Un spectacle de rue a animé toute la matinée la manifestation qui s'est terminée par une copieuse potée servie dans la salle ERA. Longue vie à la foire qui vient chaque année égayer une période climatiquement éprouvante.



**FNAIM** Agence Immobilière  
Ludovic Souchon & Cie

**Ludovic SOUCHON**  
06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS  
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCES - TERRAINS

10 place M<sup>l</sup> de Lattre de Tassigny  
42300 ROANNE

Tel. 04 77 78 14 46  
souchonimmobilier@orange.fr

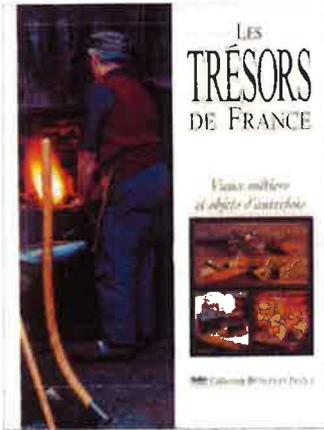
**La Baguette Enchantée**  
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux  
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre  
Pièces montées, entremets personnalisés

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE  
TÉL. 04 77 64 53 29

Du mardi au samedi  
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)  
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00  
Fermé le lundi

## MEDIATHEQUE : TROIS LIVRES POUR APPROFONDIR LE DOSSIER.



Ce livre présente ceux qui restent les derniers acteurs de métiers liés à la vie à la campagne, au maintien de productions locales traditionnelles. Ces reportages permettront peut-être de sauver ces techniques ou de restaurer une activité en voie de disparition.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, sont mis en scène des objets qui appartiennent au monde rural, à la vie des fermes, au décor et au confort de la maison du bourg. Ils sont en bois, en fer ou en cuivre...

*Les trésors de France, vieux métiers et objets d'autrefois*  
Collection Détours en France  
Rustica Editions 1995

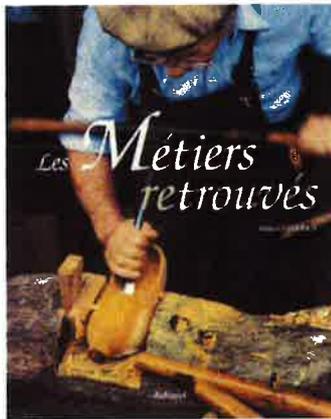
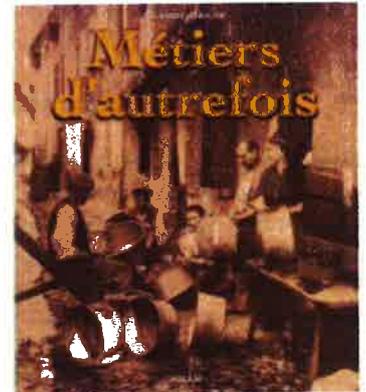


Véritable balade au cœur des provinces françaises, à la découverte d'hommes et de femmes saisis en plein travail dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne.

Dans ce reportage hors du commun effectué à l'orée du XXe siècle par des photographes passionnés, vous découvrirez des images étonnantes qui permettent de remonter le temps et de donner à cet ouvrage valeur de témoignage.

335 métiers proposés à votre curiosité et à votre sensibilité

*Métiers d'autrefois*  
Claude Bailhé  
Editions Milan 1986



Où sont donc passés barbiers et colporteurs, cercliers et chiffonniers, fileuses et autres rémouleurs? Autant de noms aujourd'hui absents de notre quotidien qui évoquent des métiers oubliés, devenus rares au point d'avoir parfois totalement disparus. Le temps d'un ouvrage, l'auteur propose ici une redécouverte de ces métiers d'autrefois, pour certains inconnus mais toujours pleins de charme.

Ce retour en arrière sur un temps révolu fait rejaillir une époque où la proximité et l'échange humain caractérisaient le monde du travail. Cet album invite ainsi à renouer le lien qui nous unissait à nos aïeux et à comprendre en images tout ce qu'ils nous ont apporté.

*Les métiers retrouvés*  
Alain Guillard  
Aubanel, éditions Minerva. 2002

## LA VENTE DE LIVRES D'OCCASION, LANCEE LE JOUR DE LA FOIRE, SE POURSUIT.

Le jour de la foire, la Médiathèque proposait une vente d'ouvrages d'occasion.

Cette vente se poursuit durant les horaires d'ouverture. Vous trouverez albums, romans et documentaires à 1€.



### IMPORTANT

Votre véhicule est déjà immatriculé dans le nouveau système d'immatriculation exemple: (AA-123-BB)

Vous pouvez effectuer votre **changement d'adresse** auprès des professionnels dont la liste est consultable en mairie. Cela vous évitera l'attente à la Sous-Préfecture.

## POMME DE TERRE : A SEMER LE CENTIEME JOUR DE L'ANNEE.



Avec l'arrivée du printemps, la pomme de terre retient toute l'attention des jardiniers car elle doit être plantée le centième jour de l'année. Et cette année avec le mauvais temps qui se prolonge, nombre d'entre eux sont inquiets. Mais qu'importe, elle tiendra encore une large place dans le potager.

La pomme de terre est originaire de la Cordillère des Andes dans le sud-ouest de l'Amérique du Sud où son utilisation remonte à environ 8 000 ans. Introduite en Europe vers la fin du XVIe siècle à la suite de la découverte de l'Amérique par les conquistadors espagnols, elle s'est rapidement diffusée dans le monde et est aujourd'hui cultivée dans plus de 150 pays sous pratiquement toutes les latitudes habitées. La pomme de terre est une plante qui réussit dans la plupart des sols, mais elle préfère les sols légers légèrement acides. La plante est sujette aux maladies dans des sols calcaires ou manquant d'humus.

### Petits secrets de culture :

- Un engrais riche en potassium. La culture saura bien valoriser ces éléments fertilisants à condition de ne pas en mettre en excès.
  - Un sol bien ameubli en profondeur et en surface, sans laisser de grosses mottes.
  - De la patience car il faut un sol bien essuyé et suffisamment réchauffé en profondeur (au moins 10°C). Vous pouvez commencer la plantation à la floraison du lilas.
  - Déposez les plants soigneusement : profondeur 8 à 10 cm, espace entre les plants : 30 à 40 cm, sillons distants de 55 à 60 cm.
  - Dès que les feuilles ont 15 à 20 cm de haut, remontez la terre autour des pieds. Ce buttage favorise la formation des tubercules et évite leur éventuel verdissement.
  - Il sera parfois souhaitable de traiter la culture.
  - La récolte pourra commencer dès le mois de juin pour les variétés précoces plantées en mars et se prolonger jusqu'en octobre avec les variétés tardives.
- Pour récolter en vue de la conservation, il faut attendre que les feuilles soient complètement fanées. Après avoir éliminé les tubercules blessés, la récolte sera ensuite conservée dans un local aéré, sec et à l'abri de la lumière.

Que vous soyez en robe de chambre ou en chemise,  
Sans pelure ou drapées de Mousseline.

Vous restez toujours Duchesses ou Dauphines !

Parfois atteintes de Vapeur, mais rarement soufflées,  
Vous gardez la ligne allumette et la taille noisette !  
Vous êtes délicieuse à croquer, tant que vous n'avez pas germé !  
Vous êtes délicieuses à croquer, surtout dorées.  
Mais meilleures encore quand vous êtes sautées !

Quand de vos maris, j'épluche la conduite,  
Je découvre qu'avec vous, ils ont la frite.  
Ils sortent sans pelure, même s'ils pèlent de froid

Pour eux, même si vous n'êtes plus des primeurs,  
Vous demeurez d'éternelles nouvelles !  
Pour vous, ils se laissent arracher les yeux,  
Friper la peau et meurtrir la chair :

Car, comme les pommes de terre,  
Ils ont des yeux, une peau et une chair !  
Sans vous, ils sont dans la purée,

Sans vous, ils en ont gros sur la patate,  
Alors que de la société, ils sont le gratin !  
Pomme de terre, je vous aime.

Variété	Durée de culture	Rendement	Conservation	Résistance au mildiou	Chair	Emploi en cuisine
Apollo	de 70 à 90 jours.	Bon	Médiocre	Bon	ferme	vapeur, salades.
Belle de Fontenay	de 60 à 80 jours.	Très médiocre	Très médiocre	Mauvaise	ferme	vapeur, salades.
BF 15	de 80 à 100 jours.	Bon	Assez moyen	Moyen	ferme	vapeur, salades.
Binjé	de 100 à 120 jours	Excellent	Assez bon	Moyen	tendre	soupes, purées, frites.
Bleu d'Artois	120 jours	Bon	Bonne	Moyen	ferme (et bleu)	purées, vapeur, chips.
Charlotte	de 100 à 120 jours	Tres bon	Assez bon	Assez bon	assez ferme	polyvalente.
Mona Lisa	de 100 à 120 jours	Excellent	Assez bon	Bon	Intermédiaire	polyvalente.
Ratte	de 110 à 120 jours	Médiocre	Assez bon	Médiocre	ferme	vapeur, salades.
Rosabelle	de 110 à 120 jours	Moyen	Moyen	Assez bon	tendre	frites, purées, soupes.
Rose de France	de 110 à 120 jours	Très bon	Assez moyen	Médiocre	ferme	primeur, vapeur, salades.
Roseval	de 120 à 140 jours	Très bon	Bon	Médiocre	ferme	primeur, vapeur, salades.
Spunta	de 110 à 120 jours	Excellent	Assez moyen	Assez bon	tendre	frites, purées, soupes.

**LA PATATE, ELLE DONNE LA FRITE !**

Tout d'abord suspectée d'être porteuse des germes de la lèpre, il faudra attendre Antoine-Auguste Parmentier pour qu'elle soit réhabilitée et qu'elle trouve sa place dans le régime des Français.

Contrairement aux idées reçues, elle ne fait pas grossir. 100g de pain contiennent 2,5 fois plus de calories que l'équivalent en pomme de terre. Ses vitamines, ses minéraux et ses protéines en font un aliment d'une richesse nutritionnelle incomparable. Seuls ses modes de cuisson, lorsqu'il s'agit de friture ou de corps gras en abondance, contribuent à la rendre hypercalorique.

Elle est devenue un aliment plaisir grâce à son goût unique et toujours renouvelé.

Rustique ou raffinée selon la variété et la préparation, elle entre dans la composition de nombreux plats. En voici une sélection pour vous :

**La râpée de pommes de terre (pour 4 personnes)**

600 gr de pommes de terre plutôt farineuses, 4 œufs, de l'huile, du sel et du poivre.

Commencez par râper les pommes de terre crues en lamelles ni trop fines, ni trop épaisses.

Mélangez aux œufs, deux cuillères à soupe de farine, du sel et du poivre.

Mettez la mixture obtenue dans une poêle huilée. Une fois l'intérieur cuit et la surface bien dorée, presque craquante, sortez la râpée de votre poêle et coupez-la en part, comme un gâteau.

À mi-chemin entre la tortilla et la galette de pommes de terre, la râpée se déguste nature, avec de la salade, de la charcuterie locale et une bonne bouteille de Côtes Roannaise...

**Le gratin Dauphinois (pour 4 personnes)**

- 1,5 kg de pommes de terre à chair ferme
- 40 cl de crème fraîche liquide
- 50 g de beurre
- 1 gousse d'ail
- sel, poivre

1 Préchauffez le four th. 5 (150 °C). Pelez les pommes de terre et coupez-les en rondelles fines.

2 Frottez un plat à gratin avec la gousse d'ail pelée puis beurrez-le. Rangez les pommes de terre en plusieurs couches. Salez et poivrez entre chaque couche.

3 Versez la crème, salez et poivrez à nouveau. Parsemez du reste de beurre coupé en morceaux. Enfouez 1 h 30. Servez très chaud.

**Pommes de terre au fromage (pour 4 personnes)**

- 8 belles pommes de terre
- 1 gros oignon doux
- 200 g de lardons
- 25 cl de crème fraîche épaisse
- 200 g de tomme de chèvre
- poivre

1 Nettoyez et essuyez les pommes de terre. Faites-les cuire au four dans leur peau 20 min, th. 7 (210 °C). Découpez dans chacune un chapeau et réservez-les. Creusez les pommes de terre à la petite cuillère. Déposez 1 cuil. de crème fraîche à l'intérieur, poivrez.

2 Pelez l'oignon. Coupez les lardons, la tomme de chèvre et l'oignon en petits cubes et mélangez-les.

3 Remplissez les pommes de terre du mélange en tassant bien. Déposez-les sur la plaque du four avec leur chapeau à côté. Enfouez 20 min, puis faites gratiner sous le grill 5 min environ.

4 Fixez les chapeaux sur les pommes de terre à l'aide d'une petite pique en bois. Servez bien chaud.

**H.E.D.****PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE**

Hygiène Entretien Diffusion

Vente aux Professionnels et aux particuliers

**Alexandre BILLET**  
06 07 64 81 24**Laurent TREMEAUD**  
06 32 38 27 9862 Route de Roanne Tél. 04 77 60 75 32  
42720 POUILLY SOUS CHARLIEU Fax 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

**BLANC DE BLANCS**AOC Côte Roannaise  
Depuis 1536 au vignoble  
J.B. CLAIR  
Maison fondée en 1896Route des Barrages  
42370 RENAISON  
Tél/Fax : 04 77 64 40 01  
claudineclair@yahoo.com  
mobile : 06 66 04 69 81

L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

© S. Dial

## UNE ECOLE DYNAMIQUE.

### Voyage à Saint Etienne

Les élèves de CE2-CM1-CM2 sont allés passer la journée du 11 avril à St Etienne.

Le matin, ils ont assisté au Planétarium à la projection d'un film sur le système solaire et les constellations.

Après un rapide pique-nique, ils ont rejoint le Musée de la Mine pour découvrir, grâce à une visite guidée, le travail des mineurs au XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette journée bien remplie, appréciée par tous, a été entièrement financée par le Sou des écoles.



### Le centième jour d'école

Depuis le début de l'année, nous comptabilisons les jours d'école. Mardi 9 avril, c'était le 100<sup>e</sup>me jour et nous avons eu une journée d'école un peu spéciale. Pour fêter l'événement, les élèves de CE1-CE2-CM1 ont fait des activités autour du nombre 100. Par exemple:

- résoudre 100 défis mathématiques
- réaliser des constructions avec 100 Kaplas ou 100 cubes,
- marquer 100 buts ou 100 paniers
- faire 100 roulades ou 100 tours de gymnase.
- photographier 100 sourires.

Les PS-MS ont aligné une collection de 100 cochons dans le couloir.

Les GS ont trouvé 100 mots avec le même son.

Pour terminer cette journée, les CE1-CE2 ont préparé un goûter avec 100 gâteaux, 100 bonbons, 100 céréales et 100 chamallows!

Les élèves ont déjà 100 autres idées pour l'année prochaine !



### Grande lessive

28 mars 2013 : "Grande Lessive" à l'école ! Chaque enfant a exposé sa production, sur le thème d'un bestiaire imaginaire.

### Mardi gras

Après avoir étudié en classe le conte "Roule galette", les élèves de petite et moyenne section ont fabriqué chacun un masque de renard.

C'est donc une vingtaine de petits renards qui a traversé le village pour le rendez-vous hebdomadaire de lecture à la bibliothèque municipale.



## Maison GRISARD SARL

Traiteur

Boucherie - Charcuterie

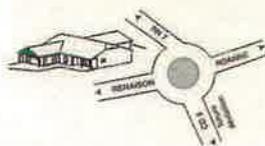
Pour vos réceptions :  
grands choix de menus selon votre budget, emportés,  
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir

10, avenue centrale halles Diderot  
Centre Frais

Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41

ROANNE



Pompes Funèbres - Marbrerie

## GOUTAUDIER ET FILS

RENAISON

04 77 64 21 21 24h/24

Organisation complète des funérailles  
Prévoyances funéraires - Crémation - Tous travaux de cimetière.  
Chambre funéraire en dehors des villes,  
à côté des familles et des amis.

Chambre funéraire, Magasin d'articles funéraires :  
571 Route de Roanne 42370 RENAISON

## PRINTEMPS PLUVIEUX.



Le premier mai, afin de prévenir des inondations en aval, la digue de l'Oudan s'est fermée.

## " TERRES DE FLEURS ", UN NOUVEAU COMMERCE.



Proche de la nouvelle boulangerie et de plusieurs zones de stationnement, la nouvelle boutique « Terres de Fleurs » qui ouvrira ses portes en octobre est idéalement implantée en centre bourg et offre à la population un service de proximité supplémentaire.

Cet enrichissement de la diversité commerciale, on le doit à l'initiative et au dynamisme d'Aurélie Paire, 35 ans, passionnée par les fleurs depuis son plus jeune âge.

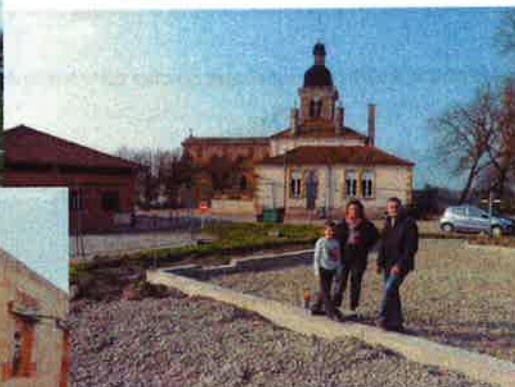
«Une étude de marché a été réalisée en 2011-2012 et s'est révélée très positive » explique Aurélie. J'ai pu bénéficier d'un congé individuel de formation lors de mon activité d'employée commerciale et technique à Lion Enveloppe ». Pendant quelques mois, Aurélie se rendra en Isère, à la Maison Familiale Rurale d'Eyzin Pinet, pour une formation en pratique florale et connaissances botaniques, qu'elle valide par un CAP de fleuriste.

Titulaire de ce diplôme, Aurélie dépose alors une demande d'autorisation de construire son espace de vente et l'obtient en novembre 2012. Depuis, l'Entreprise Delaire et les artisans locaux sont à pied d'œuvre pour concrétiser le beau projet d'Aurélie. Des fleurs bien en vue viendront très bientôt égayer et compléter l'aménagement paysager réalisé dans le centre bourg par la Municipalité

En franchissant la porte de leur nouveau commerce floral, les Saint-Romanais et habitants des alentours, se verront offrir, après le joli sourire d'Aurélie, un large choix de composition florales et plantes pour toutes les circonstances, mais aussi des décorations et idées cadeaux et tout ce qui peut satisfaire la passion des jardiniers.

Terres de Fleurs sera ouvert du mardi au samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 ainsi que le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00.

## LES TRAVAUX DEBUTENT.



Situé à l'entrée du Bourg, comme une fleur sortie de terre, le magasin d'Aurélie et Hervé Paire prend forme. Le commerce constitue un élément fondamental pour notre village. Dès octobre 2013 " Terre de Fleurs" vous proposera un large choix de produits et services : fleurs coupées, plantes, déco, graines, plants pour vos jardins ainsi qu'un service réception colis. Ce nouveau commerce répond au dynamisme que souhaite développer la commune.



## AMICALE BOULE : VOYAGE AU COEUR DE L'INDUSTRIE.



Le beau temps s'est inséré dans une brèche créée spécialement pour le voyage prévu ce dimanche 14 avril. La réussite fut totale avec pour commencer une bonne journée, un copieux casse-croûte à Saint Yan. Pleins d'énergie, nous avons suivi nos guides jusqu'au plus profond des mines de Blanzly fermées seulement depuis 1992.

Dans le petit train du Creusot, en montant la colline, nous avons pu non seulement nous reposer en prenant le déjeuner mais aussi admirer cet ancien empire industriel de la famille Schneider. Il ne restait plus qu'à nous laisser guider dans le château racheté par la ville et transformé en musée de la verrerie avec une partie réservée au musée de l'homme et de l'industrie.

Le pari de fixer le retour à 19h30 a été tenu, toujours sous un soleil radieux.



## LOISIRS DANSE : SOIREE REUSSIE.

Samedi 20 avril, pendant que nombre de nos concitoyens soutenaient vaillamment l'ASSE devant leur petit écran ou au stade de France, d'autres se livraient à un sport moins connu mais tout aussi physique, la danse. Cette soirée dansante était organisée par l'association « Loisirs danse » et l'orchestre de Laure et Ludovic Moreau.

Pas de troisième mi-temps mais un délicieux repas préparé par Jean-Yves Lalande et agrémenté par un spectacle de cabaret dont la qualité bluffa tout le public. La chanteuse, accompagnée d'un accordéoniste, varia costumes, danses et courants musicaux durant la première partie du spectacle. Les danseurs prirent ensuite d'assaut la piste de danse et pendant plusieurs heures s'enchaînèrent valse, paso doble, marches, fox-trot, charleston... Salsa, tango et samba nous firent voyager en Amérique Latine. Le folklore ne fut pas oublié: bourrée, polka et gigue rencontrèrent elles aussi un vif succès.

Pas de temps-mort durant la soirée, les convives par deux, à quatre ou en ligne ont fait honneur à toutes les danses proposées et la piste n'a jamais désempilé.

Si certains pouvaient regretter d'avoir raté le match, il aurait été regrettable de rater cette soirée dansante.



## UNION SPORTIVE FILERIN.

L'Union Sportive Filerin vous annonce ses prochaines manifestations :

**Samedi 8 Juin** à partir de 10h00 au stade de Saint Germain Lespinasse : Tournoi loisirs et Challenge Chanavat et Thibert. Venez nombreux participer à ces rencontres amicales à 7 joueurs.



**Vendredi 14 juin** à partir de 19h00 au stade de Saint Germain Lespinasse : Tournoi inter entreprise à 7 joueurs.

**Dimanche 23 juin** à 11h00 à la salle ERA de Saint Romain la Motte : Assemblée Générale du club.

Pour la prochaine saison, le club recherche de jeunes joueurs en catégorie U15 (14 et 15 ans) et catégorie U17 (16 et 17 ans) afin de compléter nos effectifs dans ces catégories.



### Contacts :

Jean-Jacques PERROTON, Président : 06-68-64-54-27

Mickaël VIAILLY, Responsable sportif toutes catégories : 06-19-92-59-77

## SAMEDI 22 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE.



Le CSC Musique et Les Sens'Ciel s'associent au Comité des Fêtes pour honorer la musique, gratuitement et en plein air, le samedi 22 juin. Dès 18 h sur la place du village, retentiront les premières notes entonnées par les enfants du centre de loisirs accompagnés d'un pianiste. Suivront :

- différents musiciens et chanteurs (euses) de Saint-Romain-la-Motte et sa région pour des chansons actuelles,
- Un groupe rock "Roll Back" (tendances Radio Head, Black Keys...),
- Un groupe rock "Far Away" (tendances Green Day, the Off Spring...).

Enfin la soirée se terminera avec "Road Trip", groupe phare de CSC Musique (Funk Groove, Stevie Wonder, Tina Turner, Anastasia...). Le groupe multiplie les entraînements pour vous offrir ce qu'il produit de mieux.



Pour vous aider à apprécier ces prestations, vous pourrez vous restaurer auprès du stand du comité des fêtes ainsi qu'au bar Les Sens'Ciel. La soirée devrait s'achever à 23h.

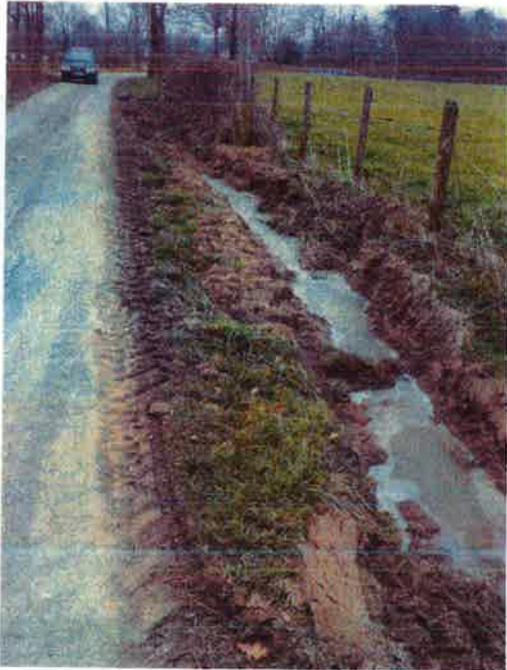


Far Away



Roll Back

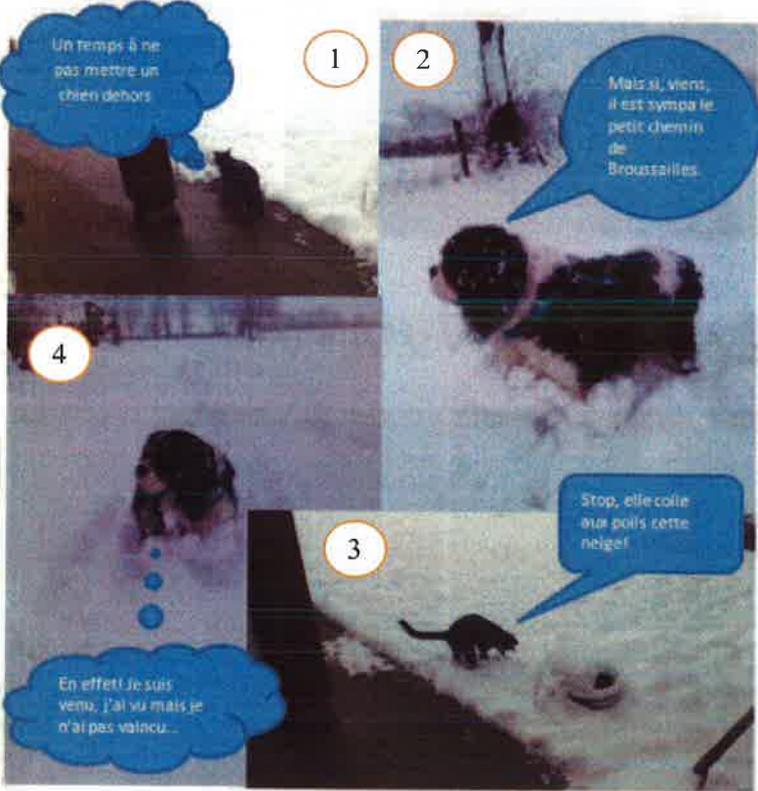
# MIEUX VAUT TENIR LE HAUT DU PAVE...



que le bas du fossé, surtout lorsque ça le détériore.  
L'accident est imprévisible ; mieux vaut être attentif et prudent pour éviter les dégâts.

## 9 FEVRIER 2013

La neige a recouvert notre village pendant plusieurs jours, de quoi perturber nos amis les bêtes.



Tout chauve... Une petite coupe de printemps était nécessaire à la bonne santé du platane qui trône sur la place. Rassurons-nous, son beau feuillage repoussera vite



## DROLE DE MOIS D'AVRIL.



Afin d'éviter aux habitants d'être pris par le radar pédagogique, il a été décidé d'interdire le passage des véhicules sur la route de Trébande dans les deux sens. Ainsi, pas de circulation, pas besoin de radar.

## ENGAGE 85 ANNEES AU SERVICE DES ASSOCIATIONS.

Le P'tit Curieux a choisi de mettre à l'honneur l'engagement au service des associations.

Henri Pegon en est un des principaux acteurs sur notre commune.

### **Un engagement sportif**

Henri a dix-huit ans quand il fait ses premiers pas dans le monde associatif en participant à la mise en place du club de basket en 1956.

Après le service militaire, son mariage et quelques années à Roanne, il revient habiter à Saint-Romain. Tout naturellement, il réintègre le club de basket et en devient le secrétaire adjoint en 1974. Pendant plus de vingt ans, il préparera manuellement toutes les licences du club et gèrera les feuilles de matchs (vérifications et dépôts à la délégation). S'il quitte ce poste en 1995, il n'en abandonne pas pour autant le bureau et reste un membre actif jusqu'à ses soixante-dix ans.

Mais Henri reste un spectateur assidu et on le voit régulièrement sur les gradins encourager nos équipes.

### **Un engagement social**

A partir de 1979, Henri intègre le CCAS. Commence alors un engagement de vingt-huit ans. Vingt-huit ans à organiser, installer, ranger concours de belote, de pétanque, repas des anciens, ...

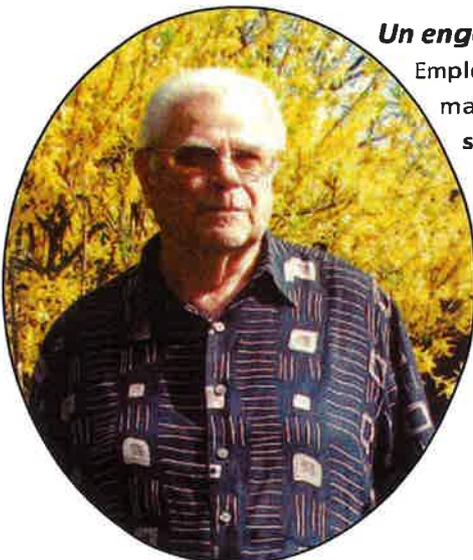
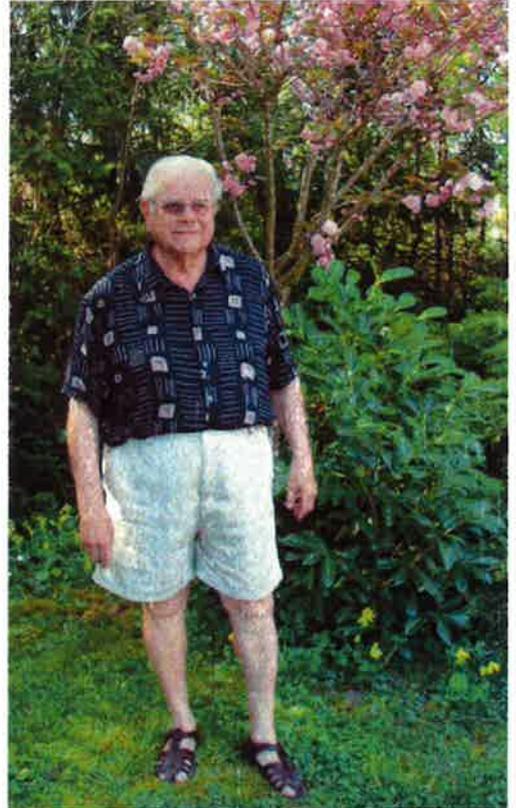
### **Un engagement festif**

Quand Henri revient habiter à Saint-Romain en 1974, il devient membre du Comité des Fêtes. En 1977, il accepte d'assurer le remplacement de monsieur Brun, trésorier adjoint et depuis, il n'a plus quitté cette fonction! Prévoir les fonds de caisse pour les manifestations, faire les déclarations de buvette, payer les factures, encaisser l'argent des publicités, ... tout cela est aujourd'hui encore géré par Henri. S'il n'envisage pas de démissionner, il prépare quand même sa succession car à 75 ans, il souhaite passer la main.

### **Un engagement familial**

Pourquoi faire partie d'une association? Pour Henri, la réponse est très simple: rendre service. Et quand rendre service se fait dans une ambiance agréable et apporte beaucoup de satisfaction, c'est un vrai plaisir.

Il faut dire qu'il a grandi dans une famille où l'engagement prenait déjà tout son sens; ses parents et son frère étant eux aussi acteurs de la vie associative de Saint-Romain. Quant à son épouse, elle a su se montrer compréhensive et accepter ses réunions et sollicitations. D'autant plus qu'Henri avait un autre rôle sur Roanne dans l'associations des Anciens Marins.



### **Un engagement de 85 années...**

Employé de banque, trésorier d'association, Henri a eu l'habitude de manipuler les chiffres mais

**secrétaire du basket pendant 21 ans + trésorier du Comité des fêtes pendant 36 ans + membre du CCAS pendant 28 ans = 85 ans!**

Un engagement de 85 années pour un homme de 75 ans.

Après tant d'années de dévouement au service des associations, le P'tit Curieux se devait de rendre hommage à un bénévole discret, humble mais efficace.

**POUVEZ-VOUS REpondre ?**

**SAINT ROMAIN EN IMAGES**



Pouvez-vous situer cette croix ?

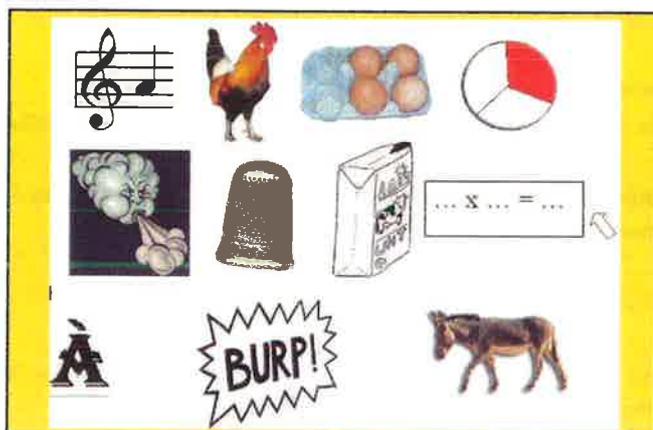
**SAINT ROMAIN EN CHIFFRES**

Connaissez-vous le nombre de commerçants ou artisans établis au centre bourg dans les années 1920 ?

DECOUVERTES LUDIQUES DE

SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

**SAINT ROMAIN EN REBUS**



**SAINT ROMAIN EN CHARADES**

Mon premier peut être de lait ou définitive  
 Pour mon deuxième, je prends «et» à l'envers  
 On dort dans mon troisième  
 On respire mon quatrième

Mon tout désigne un métier qui demande une grande dextérité.

**REPONSES DANS VOTRE PROCHAIN P'TIT CURIEUX**

## REPONSES AUX JEUX DE DECEMBRE 2012



Il s'agissait de la croix de "La Raillère", juste avant le passage à niveau sur la route menant à Riorges.

### *Saint Romain en chiffres :*

Pour l'année 2012, la fédération départementale des chasseurs a délivré 41 permis à des personnes domiciliées à Saint Romain la Motte

### *Saint Romain en mots :*

Rébus: le - chat - soeur - saint - rhum - ane - haie - haie - 1 - chat - soeur - trait - d' - houx - haie.  
Le chasseur Saint Romainais est un chasseur très doué.

### *Saint Romain en charades :*

Kaa - va - lit - haie - king - charles.  
Cavalier King Charles

Vous pouvez contacter l'équipe par mail:  
[le-petit-curieux@laposte.net](mailto:le-petit-curieux@laposte.net)  
ou par un mot déposé dans la boîte à idées verte se trouvant sur le guichet du secrétariat.

### L'équipe du P'tit curieux, une équipe à votre écoute.

Le P'tit Curieux remercie vivement Patricia pour son investissement pendant ses cinq années de parution et souhaite la bienvenue à Jean-François.



## BRUITS DE VOISINAGE

*(Extrait de l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000)*

*Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuse, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

*A noter que toute personne utilisant des appareils bruyants dans le cadre de ses activités professionnelles, hors de ses locaux ou dépendances, doit interrompre ses activités entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention d'urgence.*

## MAI 2013

Mercredi 1er	Concours de pétanque	Union Sportive Filerin
Lundi 6	Concours pétanque vétérans	Section Pétanque
Lundi 13	Concours pétanque vétérans	Section Pétanque
Samedi 18	Challenge Danton-Périchon	Amicale boule lyonnaise
Lundi 20	Concours pétanque vétérans	Section Pétanque
Samedi 25	Concours de pétanque	Sou des Ecoles
Dimanche 26	Course cycliste	Guidon d'Or Costellois
Lundi 27	Concours pétanque vétérans	Section Pétanque

## JUIN 2013

Samedi 1	Barbecue	ASSR Basket
Vendredi 7	Concours pétanque semi-nocturne	Club des Jeunes
Samedi 8	Challenge Les Sens'Ciel	Amicale boule lyonnaise
Vendredi 14	Méchoui	PG - CATM
Samedi 22	Fête de la musique	CSC Musique
Dimanche 23	Fête de la Boule	Section Pétanque +Amicale boule lyonnaise
Vendredi 28	Concours de pétanque	Section Pétanque
Samedi 29	Kermesse	Sou des Ecoles

## JUILLET 2013

Samedi 6	Challenge Paul Mathieu	Amicale boule lyonnaise
Sam. 20 et dim. 21	Fête patronale	Comité des Fêtes
Samedi 20	Concours de pétanque	Centre de Loisirs
Vendredi 26	Concours de pétanque	PG - CATM

## AOÛT 2013

Samedi 3	Jeu du boulon	Amicale boule lyonnaise
Mercredi 21	Concours vétérans	Amicale boule lyonnaise
Samedi 31	Challenge des Maires	Amicale boule lyonnaise

